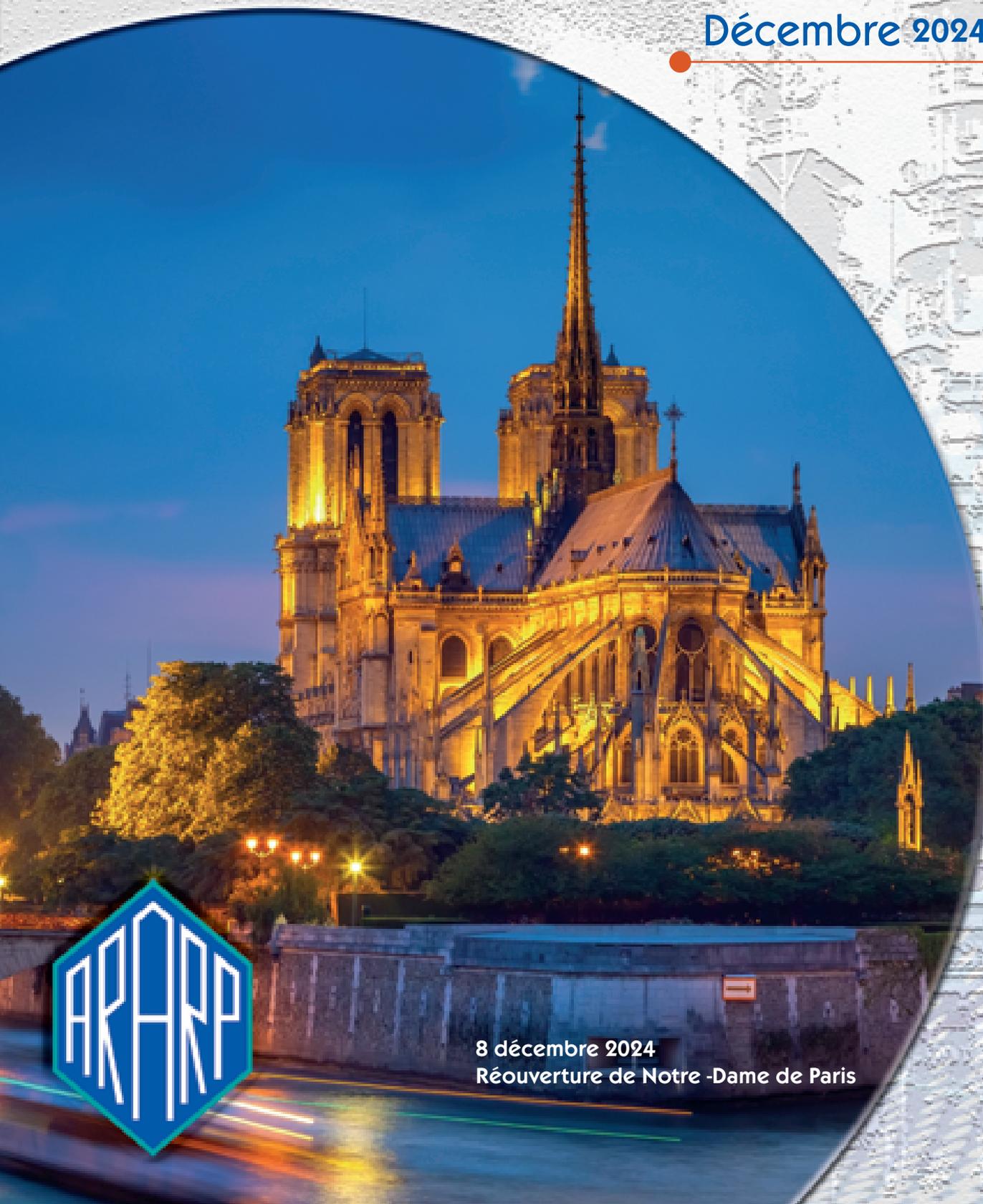


BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

Décembre 2024 - N° 86



8 décembre 2024
Réouverture de Notre -Dame de Paris

Les rendez-vous 2024

Calendrier prévisionnel pour 2025

Conseils d'administration :

23 Janvier 2025
3 Juin 2025
9 Octobre 2025

Réunion d'assemblée générale :

10 Avril 2025

Ce que vous devez savoir

> SÉCURITÉ SOCIALE

Retraite de base : après l'augmentation de 5,3% en Janvier 2024 la prochaine revalorisation aurait lieu en juillet 2025 et en fonction de l'inflation en baisse tourner vers 1,5 à 2%

Pension de réversion pour la retraite de base de la sécurité sociale : le demandeur ne doit pas disposer de ressources annuelles propres brutes supérieures à 24 232 €, (pour une personne seule).

RETRAITES COMPLEMENTAIRES ARRCO ET AGIRC

Augmentation de 1,6% au 1/11/2024

PENSIONS IRP ET CAVDI :

Augmentation de 4,83% en 2024

TAUX D'INTERET LEGAL : 8,16 % pour le deuxième semestre 2024 (taux pour les dettes dues aux

particuliers) et 4,92 % (pour les dettes dues aux professionnels) .

RENDEMENT DES LIVRETS :

Livret A et LDDS (ex Codevi) 3 %
au 01/02/2023, maintenu jusqu'au 31/01/2025
Livret Epargne Populaire 4%
le 1/8/2024 (5 % précédemment)

EMPLOIS A DOMICILE : Valeur brute horaire du SMIC : 11,65 euros au 1/1/2024 .

Cela correspond à 9,22 euros net dans le cas général .

Le montant brut horaire devrait passer à 11,80 (+2%) en anticipation du 1er Janvier 2025 .

Directeur de publication :

Bernard ROSSI

Rédaction :

Pierre ANCIAN

Paul ANTIKOW

Jean-Henri BESSET

François BUISSON

Alain BLONDEL

Paul CRUIZIAT

Sommaire

ÉDITORIAL	>	2
DÉJEUNER ARARP/GROUPE DELBÈS	>	3
SORTIES CULTURELLES	>	4
DÉJEUNER ARARP	>	6
NOUVELLES DU GROUPE	>	8
LES STATIONS RADIO DE NOMBRES	>	16
LES GRANDES FAMILLES LYONNAISES	>	22
UN INGENIEUR DU CTA	>	30
SORTIES EN RÉGION LYONNAISE 2025	>	34
ARARP ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025	>	35
BULLETIN DE VOTE	>	36

Edito

Bonjour à tous

Outre les rubriques habituelles et les articles toujours intéressants de l'équipe de rédaction, ne manquez pas dans ce bulletin la convocation à l'assemblée 2025 .

En effet nous avons décidé de la faire via le bulletin et non pas par un courrier séparé de façon à supprimer des frais administratifs et d'affranchissement postal inutiles .

Comme d'habitude l'assemblée se fera à distance et une réunion est prévue pour ceux qui le souhaitent.

Ne manquez pas l'article sur l'AG et pensez bien à répondre pour rester adhérent(e)

Vous trouverez aussi des propositions de sorties sur la région Lyonnaise de Gilbert Veysseyre

Nous rappelons que nos conseils d'administration suivis d'un déjeuner sont désormais ouverts aussi aux adhérents qui le souhaitent (réunion et repas) dans la limite d'une dizaine de personnes . Signalez votre intérêt éventuel un mois avant (ou au minimum une dizaine de jours avant) par téléphone (06 42 47 94 73) ou mieux par mail à :

l'Ararp
(ararp.assoc@wanadoo.fr)

NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE .

Bonne lecture à tous.

Daniel DESPRELS

Déjeuner ARARP / Groupe Delbès

Notre déjeuner du second semestre a eu lieu le 22 novembre au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner : Gilbert ANDRIEU, Patrick BERTIN, Robert CHANEZON, Christian DE GAULMYN, Michel DE ROSEN, Yves DUBOSC, Jean-Louis FOURNET, Guy LE PECHON, Philippe LEPETITCOLIN, Annick PICHARD, Bernard PRUGNAT et Denis REQUIER.

Au cours de ce déjeuner, Michel de Rosen a présenté et commenté les thèmes de son dernier livre, « Fraternité ! », et a évoqué ses souvenirs au sein du groupe Rhône-Poulenc, où il a exercé plusieurs fonctions de direction, dans le domaine des fibres, des textiles et de la santé, en faisant aussi quelques allusions à ses activités au sein de ministères.

Portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An.

Bien amicalement,
Bernard Prugnat et Yves Dubosc



De gauche à droite : Gilbert Andrieu – Yves Dubosc – Philippe Lepetitcolin – Patrick Bertin – Bernard Prugnat – Guy Le Pechon – Michel de Rosen – Annick Pichard – Jean-Louis Fournet – Robert Chanezon – Christian de Gaulmyn – Denis Requier.

SORTIES CULTURELLES

Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2024 avec nos 3 conférencières.

Au quatrième trimestre, nous avons programmé 6 sorties (3 visites d'expositions temporaires, 2 visites de musées et 1 promenade) :

Exposition : « Chefs-d'œuvre de la galerie Borghese » : pour son exposition de réouverture après plus d'un an de travaux, le **musée Jacquemart André** présente une quarantaine de chefs d'œuvre de la célèbre Galerie Borghèse à Rome, un ensemble majeur d'artistes célèbres de la Renaissance et de la période baroque, rarement prêtées à l'étranger, de Caravage à Rubens, en passant par Botticelli, Raphaël, Titien, Véronèse, Antonello de Messina et Bernin.

Promenade : « De la rue de la Gaité à Notre Dame du Travail » : l'ancien chemin de la commune de Montrouge est devenu sous Louis Philippe la rue de la Gaité, car consacrée aux plaisirs, bals et cafés, puis aux théâtres. La place de Catalogne construite en 1985 par Ricardo Bofill a transformé l'arrière de la gare Montparnasse. L'église Notre-Dame du Travail érigée en 1898 dans ce quartier populaire a une architecture originale avec des décors peints de belle qualité.

Visite : « Le musée et les jardins Albert Kahn » : ce double musée, réouvert en avril 2022 après d'importants travaux, présente d'abord une extraordinaire collection de photos du monde entier datant du début du XXème siècle, et ensuite un jardin de 4 ha reconstituant les essences caractéristiques de jardins des régions de France, d'Angleterre et du Japon.

Exposition : « L'or des Ming » : grâce aux prêts du musée des Beaux-Arts de Qujiang, cette exposition au Musée National des Arts asiatiques - Guimet révèle le luxe et la délicatesse des plus belles créations de l'orfèvrerie d'or chinoise, dont l'esthétique foisonnante, à la fois singulière et baroque, se retrouvait à la Cité interdite, ainsi que dans les plus riches palais des élites fortunées.

Exposition : « Le trompe-l'œil, de 1520 à nos jours » : le trompe-l'œil constitue un clin d'œil aux pièges que nous tendent nos propres perceptions en suscitant l'illusion de la réalité. Cette exposition au Musée Marmottan Monet présente plus de 70 œuvres du XVIème au XXIème siècle retraçant les diverses formes de trompe-l'œil à travers des œuvres de collections particulières et publiques de France et d'Europe.

Visite : « Le musée Henner » : le bel hôtel particulier de Guillaume Dubufe situé près du parc Monceau aux décors magnifiques (jardin d'hiver, salon rouge au décor oriental) fut transformé en musée Jean-Jacques Henner en 1924. Henner, peintre alsacien (1829-1905), a commencé sa carrière en Alsace avant de venir s'installer à Paris : portraits, scènes religieuses, nus... Peintre célèbre mais un peu oublié aujourd'hui et donc à redécouvrir dans ce lieu formidable.

Le nombre total de participants pour ces 6 sorties a été de **73**, répartis sur **28** participants différents (22 ARARP et 6 Sanofi).

BILAN DE L'ANNÉE 2024

Nous avons effectué en 2024 **13 sorties (6 visites d'expositions temporaires, 5 visites de musée ou de monument et 2 promenades)**. Le nombre total de participants pour ces 13 sorties a été de **142**, répartis sur **28 personnes différentes (dont 8 adhérents Sanofi)**.

Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

Bien amicalement,
Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin

ANTENNE FRANCILIENNE



Galerie Borghese Raphael
La Dame à la licorne



L'église Notre Dame du Travail



L'or des Ming

La serre des jardins Albert Kahn





Déjeuner ARARP

Depositphotos/Sonyachny.jpg

Nous avons organisé le 9 octobre 2024 un déjeuner dans le restaurant « Les noces de Jeannette », ce restaurant ayant donné toute satisfaction l'an dernier aux participants.

Étaient présents à ce déjeuner : Simone et Jacques BERTHEAU, Françoise BERTHELOT, Christiane CAILLON, Marc CARREGA, Gilberte DHERVILLY, Yves DUBOSC, Hélène DURAND-FOUILLOUX, Jean-Claude FELTIN, Micheline et Jean-Louis FOURNET, Geneviève GAILLOT, Christiane HERVIER, Martine et Jean-Pierre LECLERC, Josette et Claude MANTOULET, Andrée MÉTAIRIE, Jacqueline PIGEOT, Béatrice RICHEZ, Josiane et Guy RIGAUULT, et Claudine SCHLAPPI.

Jean-Claude Feltin a donné avant le déjeuner quelques informations sur les activités franciliennes et sur les nouvelles récentes de l'ARARP. Il a proposé de programmer 2 repas pour 2025.

Comme l'an dernier, le repas convivial a été très apprécié par l'ensemble des participants.

Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc



De gauche à droite : Claude MANTOULET – Josette MANTOULET – Jean-Pierre LECLERC – Martine LECLERC – Guy RIGAUULT – Josiane RIGAUULT – Micheline FOURNET – Jean-Louis FOURNET.



De gauche à droite : Marc CARREGA - Jean-Claude FELTIN - Jacqueline PIGEOT - Hélène DURAND-FOUILLoux - Gilberte DHERVILLY - Simone BERTHEAU - Jacques BERTHEAU.



De gauche à droite : Christiane CAILLON - Claudine SCHLAPPI - Yves DUBOSC - Geneviève GAILLOT - Andrée MÉTAIRE - Christiane HERVIER - Françoise BERTHELOT - Béatrice RICHEZ.

Nouvelles du Groupe



SOLVAY

Solvay a annoncé le 21 mai 2024 qu'il fera un **don de 60 000 €** pour soutenir les efforts coordonnés de réponse du gouvernement brésilien en réponse aux **conditions catastrophiques du Rio Grande do Sul dues aux inondations**.

Solvay a soutenu l'organisation de la cérémonie de la **remise des prix des Olympiades de Biologie, Chimie et Physique** qui s'est tenue le 22 mai 2024.

Solvay et le CERN ont annoncé le 24 mai 2024 le lancement du **premier camp d'étudiants CERN-Solvay** qui se déroulera à Genève du 26 mai au 1er juin 2024.

Solvay a annoncé le 28 mai 2024 que **les actionnaires ont voté en faveur de toutes les résolutions proposées par l'Assemblée Générale** :

- **Versement d'un dividende brut de 2,43 € par action pour 2023.**
- **Réélection de Mme Aude Thibaut de Maisières au Conseil d'administration** pour un mandat de 4 ans.
- **Le rapport de rémunération.**
- **La désignation d'EY pour l'assurance des informations sur la durabilité** liée à la Directive pour la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises.

Solvay a annoncé le 18 juin 2024 la signature d'un **contrat avec Cyclic Materials** (Ontario, Canada) pour la fourniture d'oxydes de terres rares

mixtes recyclés pour une séparation et une purification ultérieures.

Solvay a organisé le 25 juin 2024 un **webinaire pour la communauté des investisseurs** en mettant en avant ses positions de leader, sa forte génération de trésorerie et les perspectives de croissance de son activité Performance Chemicals.

Solvay a annoncé le 24 septembre 2024 un projet de consultation avec les partenaires sociaux visant **l'arrêt de la production de TFA et de ses dérivés fluorés sur son site de Salindres**. Cette cessation d'activité entraînerait la suppression de 68 postes entre janvier et octobre 2025. Ce projet est dû aux performances financières négatives continues de l'usine de Salindres par suite de l'évolution défavorable du marché.

Solvay a annoncé le 30 septembre 2024 la **signature avec Revive**, développeur durable reconnu, d'une **option d'achat exclusive pour le site de Neder-Over-Heembeek**. Solvay continuera néanmoins de maintenir son siège social sur le site, en louant un bâtiment modernisé qui abritera des bureaux ainsi que des laboratoires répondant à ses besoins spécifiques.

Solvay a annoncé le 1er octobre 2024 l'achèvement de son **programme d'achat d'actions**. Il détient au total 1 530 711 actions.

Solvay a annoncé le 5 novembre

2024 un **accord de licence de sa technologie de peroxyde d'hydrogène** à la société **North Huajin Refining and Petrochemical Company** pour la fabrication de 300 kilotonnes d'oxyde de propylène par an sur

RÉSULTATS (9 MOIS 2024/9 MOIS 2023)

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 3 552/3 749 (- 5,4 % organique)**
- **EBITDA (en M€) : 796/1 008 (- 11,1 % organique)**

son site de Panjing en Chine, avec un démarrage prévu en 2026.

Le dividende intérimaire de €0,97 brut par action représente 40 % du dividende total de 2023 (€2,43 par action) et est aligné sur la politique et les pratiques historiques de Solvay.

FAITS MARQUANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2024

- Le chiffre d'affaires net du T3 2024 s'élève à €1 156 millions, en hausse organique de +3,9% par rapport au T3 2023, avec un impact positif des volumes pour le troisième trimestre consécutif. Comme prévu, les prix ont continué à avoir un impact négatif (-4,3%) suite à la baisse des prix du carbonate de soude en 2024 par rapport à 2023. Les volumes ont augmenté (+8,2%), bénéficiant d'une base de comparaison plus favorable au troisième trimestre de l'année dernière.

- L'EBITDA sous-jacent est resté stable à €259 millions (-0,3% par rapport à l'année précédente organiquement), l'impact négatif modéré de l'effet net des prix étant compensé par l'impact positif des volumes. L'impact des volumes a été favorable (+5,6%), soulignant une augmentation modérée de la demande en glissement annuel dans la majorité des marchés finaux de Solvay. La marge d'EBITDA a atteint 22,4%.
- Les initiatives de réduction des coûts structurels ont permis de dégager €77 millions d'économies au cours des neuf premiers mois de 2024.
- Le bénéfice net sous-jacent des activités poursuivies est de €108 millions au T3 2024 contre €157 millions au T3 2023.
- Le Free cash flow s'est élevé à €74 millions au T3 2024 (€320 millions pour 9M), grâce à la performance solide de l'EBITDA ; les investissements ont augmenté à €84 millions au T3 2024 (€192 millions pour 9M).
- Les variations du fonds de roulement ont continué à être maîtrisées au cours de ce trimestre.
- Le ROCE s'est établi à 17,3% au T3 2024.
- La dette nette sous-jacente s'est élevée à €1,5 milliard, soit un ratio de levier de 1.5x.
- Le Conseil d'administration a validé un dividende intérimaire de

€0,97 brut par action, payable le 22/01/2025. Il représente 40% du dividende total de 2023.

PERSPECTIVES 2024

Solvay s'attend à ce que les tendances des neuf premiers mois se poursuivent au dernier trimestre 2024, avec quelques effets de saisonnalité potentiels à la fin de l'année.

Dans ce contexte, Solvay confirme son objectif de croissance organique de l'EBITDA sous-jacent pour l'année entière de « -10% à -15% » (soit €975 millions à €1 040 millions, à un taux de change EUR/USD de 1,10), et s'attend à se situer dans le haut de la fourchette. Ceci est soutenu par la résilience de ses activités et les économies de coûts qui dépasseront l'objectif de €80 millions pour l'ensemble de l'année, car l'entreprise a été en mesure d'accélérer des initiatives qui devaient démarrer en 2025.

Solvay maintient son objectif de Free cash flow pour 2024 à plus de €300 millions, car les investissements du dernier trimestre devraient encore s'accélérer et atteindre €300 à 350 millions en 2024.

Philippe Kehren, CEO de Solvay, a déclaré :

L'évolution de nos activités au troi-

sième trimestre a été conforme à nos attentes. Le premier semestre a bénéficié de ventes opportunistes et d'effets de restockage, alors que, comme prévu, nous n'avons pas observé d'amélioration au troisième trimestre 2024. Malgré ces conditions de marché, notre performance financière démontre notre résilience et notre capacité à maintenir des profits solides. Nous y sommes parvenus grâce à l'accélération des initiatives de réduction des coûts et à l'engagement sans faille de nos employés.

Je suis également très fier de notre dernier projet de transition énergétique à Green River (États-Unis). Quelques mois seulement après l'abandon du charbon, cette nouvelle étape renforce la position de Green River en tant que référence américaine pour la production durable de carbonate de soude et marque une étape clé dans la réduction de notre empreinte carbone globale.

En ce qui concerne le quatrième trimestre, nous nous attendons à ce que les tendances des neuf premiers mois se poursuivent avec quelques effets saisonniers potentiels vers la fin de l'année. A l'approche de 2025, nous sommes prêts à nous adapter à l'évolution des conditions de marché, tout en nous concentrant sur notre processus de transformation et sur notre efficacité opérationnelle.



SYENSQO

“Syensqo a lancé le 7 mai 2024 une **gamme élargie de films Aje-dium™** pour améliorer l'efficacité des **moteurs électriques**.

Syensqo a annoncé le 8 mai 2024 le lancement d'une **pâte adhésive**

innovante en 2 parties qui augmente à température ambiante l'efficacité pour les assemblages dans l'aéronautique.

Syensko a annoncé que, lors de **l'Assemblée Générale des action-**

naires du 23 mai 2024, il y a eu un niveau élevé d'approbation pour l'ensemble des résolutions, en particulier :

- dividende brut de 1,62 par action pour 2023

- niveau de rémunération révisé des administrateurs non-exécutifs à partir du 1er janvier 2024
- attribution au commissaire de la mission spécifique relative à l'assurance de l'information en matière de durabilité.

Syensqo a annoncé le 24 mai 2024 que **UM6P** (Université Mohammed VI Polytechnique) et le **groupe OCP**, leader mondial des engrais phosphatés, soutiennent comme partenaires principaux aux côtés de Syensqo le projet « Climate Impulse » de tour du monde sans escale et sans émissions à bord d'un avion à hydrogène vert.

Syensqo a annoncé le 30 mai 2024 que la société Artiphon, basée à Nashville a choisi **la résine polyamide d'Ixef** pour le moulage du boîtier et du clavier de Chorda®, instrument électronique inédit.

Syensqo a annoncé le 4 juin 2024 la finalisation avec succès de son **émission obligataire** inaugurale pour un montant de 1,2 milliards de dollars.

Syensqo a annoncé le 11 juin 2024 son association avec **Agtech Innovation au Brésil** qui vise à renforcer ses capacités en matière d'**agroindustrie** et à renforcer ses liens au sein de l'agrosystème régional dynamique.

Syensqo a dévoilé le 12 juin 2024 **Cerafy™**, une gamme de **céramides naturels biomimétiques**, actifs révolutionnaires dans les **soins de la peau et du cheveu**.

Syensqo, en tant que membre directeur du **Conseil de l'hydrogène**, a annoncé le 14 juin 2024 son objectif de faire progresser les solutions d'**énergie propre**.

Syensqo a annoncé le 17 juin 2024 le lancement d'un nouveau **conseil scientifique** pour soutenir sa stratégie de croissance et d'innovation. Ce

conseil est composé de 4 académiciens de renom :

- **Ben Feringa**, lauréat du prix Nobel de chimie en 2016, professeur à l'Université de Groningue et lauréat du prix Ernest Solvay en 2015.
 - **Avelino Corma**, professeur à l'Institut de technologie chimique de l'Université de Valence.
 - **Juan de Pablo**, professeur en ingénierie moléculaire à l'Université de Chicago.
 - **Karim Zaghib**, professeur de génie chimique et des matériaux à l'Université Concordia.
- Le Conseil se réunira 2 fois en 2024.

Syensqo a annoncé le 19 juin 2024 le lancement de **Syensqo.ai** et **SyGPT**, son **ChatGPT** interne sécurisé pour optimiser l'innovation et la productivité de ses collaborateurs.

Syensqo a annoncé le 27 juin 2024 le renouvellement de son partenariat avec l'**Ewha Womans University de Corée du Sud** pour mener et soutenir des activités de recherche coopératives sur des solutions durables et promouvoir l'enseignement des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.

Syensko et **NIO**, leader en **Chine** dans le secteur des **véhicules électriques intelligents** haut de gamme, ont annoncé le 2 juillet 2024 la mise en place d'un **laboratoire commun** pour explorer l'innovation matérielle pour des applications automobiles durables.

Syensqo et la start-up singapourienne **Allozymes** ont annoncé le 4 juillet 2024 la signature d'un protocole d'accord pour lancer des **biosolutions** de soins à domicile et personnels en tirant parti de la puissance des enzymes pour fournir des biosolutions plus propres et performantes pour les **soins de la peau**.

Syensqo a annoncé le 9 juillet 2024 le lancement des **solutions circulaires**

Omnix® ECHO, gamme de polymères circulaires avec un **potentiel d'empreinte carbone considérablement réduit**.

Syensqo a annoncé le 11 juillet 2024 le lancement d'un nouveau **fonds pour soutenir des initiatives philanthropiques** au profit de la planète et de ses habitants.

Syensqo a célébré le 16 juillet 2024 les 20 ans de son **laboratoire du Futur (LOF)** à Bordeaux, compétence reconnue en matière de physico-chimie et de robotique, fondé en collaboration avec le CNRS et l'Université de Bordeaux, avec le soutien de la région Aquitaine et des collectivités locales.

Syensqo et l'**entreprise britannique Orbex** ont annoncé le 25 juillet 2024 la signature d'un accord de collaboration pour développer une nouvelle génération de **véhicules de lancement spatial** d'Orbex intégrant les matériaux avancés de Syensqo comme les **adhésifs, les composites et les polymères spéciaux**.

Syensqo a annoncé le 3 septembre 2024 que le **module de batterie innovant** muni d'un boîtier® PPA de Syensqo et General Motors, qui permet de réaliser des économies de poids et de coûts significatives, a reçu le **prix Altair Enlighten 2024**.

Solvay Finance (America) LLC, filiale à part entière de Syensqo SA/NV établie en vertu des lois de la Belgique, a notifié le 4 septembre 2024 qu'elle a opté pour le **Grand-Duché de Luxembourg** comme son « **État membre d'origine** » conformément à la loi luxembourgeoise sur la transparence.

Syensqo a annoncé le 5 septembre 2024 la publication de son premier rapport d'étape détaillant les principes, le parcours et les avancées de Syensqo en matière de **droits de l'homme**.

Syensqo a annoncé le 12 septembre 2024 la présentation au **salon Fakuma 2024 de matériaux haute performance et de solution durable** pour les secteurs de l'automobile, des biens de consommation, de la santé et de la construction.

Syensqo a annoncé le 16 septembre 2024 la demande d'une **radiation de ses actions d'Euronext Paris** à partir du 30 septembre 2024.

Syensqo a annoncé le 17 septembre 2024 une initiative stratégique dans la **gestion des risques associés aux retraites** aux États-Unis et au Canada avec la conclusion d'un accord avec Pacific Life Insurance Company et EBC Insurance.

Syensqo a annoncé le 20 septembre 2024 des objectifs ambitieux de réduction de 20% des **prélèvements d'eau douce** pour les sites exposés à des défis de disponibilité en eau d'ici 2030.

Syensqo a présenté le 24 septembre 2024 le Ryton® PPS XE-5000 extrudable pour une **tuyauterie durable**, qui offre une résistance supérieure aux produits chimiques et à la perméation dans les environnements difficiles.

Syensqo a annoncé le 30 septembre un programme de **rachat d'actions de 300 millions d'euros** dans le but d'améliorer la structure du capital et l'efficacité de l'entreprise en réduisant ainsi le capital émis de la société.

Syensqo a annoncé le 8 octobre 2024 le lancement de **Mirapol® Hygiene Boost, solution innovante de lutte contre les odeurs persistantes**, ce qui confère **une fraîcheur supérieure et de longue durée aux textiles**.

Syensqo a annoncé le 9 octobre 2024 le lancement de **AgRHEA® LifeXtend Plus, solution innovante pour améliorer la durée de vie et l'efficacité des formulations à base**

de microorganismes dans l'agriculture.

Syensqo a annoncé le 14 octobre 2024 que le site de **Oldbury** en Grande-Bretagne a obtenu le prestigieux prix « **Building of the Year** » qui récompense la **transformation de sites industriels en espaces verts**.

Syensqo a annoncé le 22 octobre 2024 la signature **d'un partenariat avec la Fondation Jean-Marie Lehn**. Cette collaboration stratégique permettra à Syensqo et aux membres de la Fondation, chimistes de l'Université de Strasbourg et du CNRS, de travailler ensemble dans les domaines de la **conception de matériaux durables et écologiques, et de la synthèse de molécules renouvelables et multifonctionnelles**.

Syensqo a annoncé le 25 octobre 2024 **l'achèvement de son programme d'achat d'actions**. Au total, 983.000 actions, soit 0,93% des actions en circulation, ont été achetées.

Syensqo a annoncé le 5 novembre 2024 son intention **d'adapter son organisation pour accélérer ses délais de commercialisation afin de soutenir sa croissance à long terme**. Il a donc annoncé entamer des processus de consultation comprenant **une proposition de réduction de 300 à 500 postes**, principalement en France, aux États-Unis et en Italie. Il annonce en parallèle avancer sur d'autres initiatives telles que le développement d'une infrastructure numérique de premier plan, ce qui se traduira par la création d'emplois dans les domaines de l'informatique, des infrastructures de systèmes et de l'intelligence économique.

Syensqo a annoncé le 5 novembre 2024 le lancement de la première tranche de son nouveau programme de **rachat d'actions**.

RÉSULTATS (9 MOIS 2024/9 MOIS 2023)

- **Chiffre d'affaires (en M€) :** 4 965/5 257 (-4,1% organique)
- **EBITDA (en M€) :** 1 114/1 324 (-13,3% organique)

FAITS MARQUANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2024

- **Le chiffre d'affaires net** de €1,6 milliard a augmenté de 2% organiquement sur un an, porté par la hausse des volumes dans les Materials et Consumer & Resources. Performance soutenue dans Composite Materials et Novecare, avec une croissance respective du chiffre d'affaires net de 14% et 10% en glissement annuel.
- **L'EBITDA sous-jacent** de €374 millions, globalement stable séquentiellement, inclut un impact net des prix de €-12 millions.
- **La marge d'EBITDA** de 22,9% a augmenté d'environ 80 points de base séquentiellement, portée par l'amélioration dans les deux segments, Materials et Consumer & Resources.
- **Le bénéfice net sous-jacent** s'élève à €162 millions.
- **Le cashflow opérationnel** s'élève à €210 millions ; Free cashflow à €27 millions, avec un taux de conversion de 81%.
- **Bilan : dette nette** de €1,9 milliard, globalement stable séquentiellement ; ratio de levier de 1,3x.
- **Programme structuré de rachat d'actions** pour le plan d'intéressement à long terme de €75 millions à un prix moyen de €75,64 par action.
- **Nouveau programme de rachat d'actions** de €300 millions annoncé à la fin du T3.

- **Mise à jour des perspectives pour l'ensemble de l'année** afin de tenir compte de l'impact de la grève chez Boeing.

Ilham Kadri, CEO, a déclaré :

Dans un contexte de d'incertitude macroéconomique impactant la demande, je suis heureuse que nous ayons renoué avec la croissance de notre chiffre d'affaires et de nos volumes au troisième trimestre par rapport à l'an dernier, porté principalement par Composite Materials et Novocare. Nous avons également enregistré un nouveau trimestre avec des marges robustes dans la plupart de nos activités, ainsi qu'une amélioration séquentielle dans les deux segments, sous l'impulsion de Specialty Polymers, Technology Solutions et Novocare.

Le recentrage renforcé depuis la séparation nous a permis d'accélérer notre stratégie de création de valeur

pour les actionnaires. Cela s'est traduit par une plus grande flexibilité dans l'allocation de notre capital, la priorisation de nos investissements vers les opportunités de croissance les plus attractives et l'examen continu de nos coûts. Maintenant que nous voyons plus clairement nos besoins et la manière dont nous pouvons mieux servir nos clients, nous prévoyons de mettre en place des mesures d'efficacité afin d'améliorer davantage notre levier opérationnel et soutenir ainsi notre plan à moyen terme.

Encouragé par une solide position financière, notre conseil d'administration a également approuvé, à la fin du trimestre, un nouveau programme de rachat d'actions de € 300 millions, que nous prévoyons de lancer immédiatement

PERSPECTIVES POUR 2024

Bien que nous prévoyions une crois-

sance continue des volumes en glissement annuel au T4 2024, plusieurs de nos marchés finaux continuent d'être affectés par les incertitudes macroéconomiques et sectorielles persistantes, notamment dans l'automobile et l'aéronautique. En outre, nos perspectives tiennent compte de la saisonnalité du quatrième trimestre ainsi que de l'impact attendu sur l'EBITDA et le cash flow de la grève chez Boeing et de l'interruption de la chaîne d'approvisionnement qui en découle. Par conséquent, nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2024 sont désormais les suivantes :

- EBITDA sous-jacent : dans une fourchette de €1,4 à €1,44 milliard.
- Dépenses d'investissement : dans une fourchette de € 600 à € 650 millions.
- Free cash flow : environ € 400 millions, en excluant le paiement de € 167 millions fait au Département de la Protection de l'Environnement du New Jersey en avril 2024.

sanofi

Première contributrice à la souveraineté sanitaire de la France, Sanofi a annoncé le 13 mai 2024 une **augmentation de 1,1 milliard d'euros de ses investissements dans ses grands projets industriels pour créer de nouvelles capacités de bioproduction sur ses sites de Vitry-sur-Seine, Le Trait et Gerland. Ce nouvel investissement permettra la création de plus de 500 emplois et renforcera la capacité de la France à**

maitriser la production des médicaments essentiels actuels et futurs.

- **à Vitry-sur-Seine**, Sanofi investira 1 milliard d'euros pour construire une nouvelle usine qui permettra de doubler la capacité de production d'anticorps monoclonaux sur le site. Plusieurs biomédicaments en développement parmi les 12 blockbusters potentiels de Sanofi en cours d'étude cli-

nique, dans la bronchite chronique, l'asthme, la sclérose en plaques ou encore le diabète de type 1, pourraient ainsi être produits à Vitry pour répondre aux besoins de millions de patients en France et dans le monde. Sanofi anticipe la création de 350 emplois directs grâce à cet investissement.

- **sur le site du Trait, en Normandie**, Sanofi va investir 100 millions d'euros pour développer

de nouvelles capacités de bioproduction, notamment sur les étapes de formulation, de remplissage, d'assemblage et de packaging pour soutenir le lancement de futurs médicaments biologiques et vaccins, ainsi que le fort développement de Dupixent®, déjà indiqué dans plusieurs maladies inflammatoires et qui pourrait bientôt devenir le premier biomédicament indiqué dans la bronchite chronique. Cet investissement correspond à 150 emplois directs.

• **à Lyon Gerland**, Sanofi investit 10 millions d'euros pour localiser en France la production de Tzield®, biomédicament contre le diabète de type 1 dont Sanofi a fait l'acquisition en avril 2023 et qui était alors produit hors d'Europe.

Sanofi, qui n'a jamais fait le choix de la délocalisation, réalise historiquement plus de 60% de sa production mondiale dans l'Union européenne et source à peine 5% de ses principes actifs en Asie, contre une moyenne de 80% dans l'industrie pharmaceutique. En 2023, grâce à cette empreinte industrielle, la contribution de Sanofi à la balance commerciale de la France s'est élevée à plus de 13 milliards d'euros.

Sanofi, Formation Bio et OpenAI ont annoncé le 21 mai 2024 **une coopération de première classe pour construire des logiciels alimentés par l'Intelligence Artificielle n(AI) afin d'accélérer le développement de médicaments et de proposer de nouveaux médicaments.** Il s'agit d'une première collaboration de ce genre au sein des industries pharmaceutiques et des sciences de la vie.

Sanofi a annoncé le 30 mai 2024 la finalisation de **son acquisition d'Inhibrx, Inc.**, ce qui ajoute le SAR447537 au portefeuille de développement de Sanofi dans les maladies rares.

Sanofi a annoncé le 31 mai 2024 **le lancement d'Action 2024**, son **plan mondial d'actionnariat salarié** qui sera ouvert le 15 juin 2024 à environ 80000 salariés dans 56 pays, ce qui témoigne de la volonté de Sanofi et de son Conseil d'Administration d'associer les salariés à la croissance et aux résultats de l'entreprise.

Sanofi et la **société biopharmaceutique sud-africaine Biovac**, établie au Cap, ont annoncé le 20 juin 2024 la conclusion d'un **partenariat portant sur la production locale de vaccins inactivés contre la poliomyélite en Afrique.** Ce partenariat soutient l'ambition des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies d'avoir 60% des vaccins administrés localement produits en Afrique d'ici 2040.

Sanofi a annoncé le 21 juin 2024 la **nomination d'Audrey Duval Derveloy, Présidente de Sanofi France**, comme **Vice-Présidente Exécutive, Directrice Affaires Corporate Group**, membre du **Comité exécutif de Sanofi.**

Sanofi a annoncé le 28 juin 2024 la nomination de **Charles Wolf** au poste de **Directeur France** à compter du 1er juillet 2024. Charles Wolf poursuivra la transformation et la modernisation engagées par Sanofi en France pour devenir un leader devenir un leader mondial de l'immunologie et soutiendra le rôle essentiel de Sanofi au service de la **souveraineté sanitaire de la France**, orientation confirmée par le récent investissement de l'entreprise de plus d'un milliard d'euros dans la production de médicaments en France.

Sanofi a annoncé le 2 juillet 2024 la signature du **renouvellement du partenariat** historique avec l'École d'ingénieur CPE Lyon pour le développement des **formations en biotechnologie.**

Sanofi a annoncé le 3 juillet 2024

que **Dupixent** est devenu le tout premier médicament ciblé pour le traitement de la bronchopneumopathie chronique obstructive (**BPCO**) approuvé dans **l'Union Européenne.**

Sanofi a annoncé le 10 septembre 2024 l'inauguration à **Neuville-sur-Saône** de la **première usine modulable de vaccin et biomédicaments**, baptisée Modulus, fruit d'un investissement de près de 500 millions d'euros, qui présente la particularité de s'adapter pour fabriquer jusqu'à 4 vaccins ou biomédicaments simultanément et de pouvoir se reconfigurer en quelques jours ou quelques semaines pour changer de plateforme technologique.

Sanofi a annoncé le 12 septembre 2024 la conclusion d'un **accord de licence exclusive avec Radiomedix, Inc.**, société de biologie au stade clinique, et **Orano Med**, société française de biotechnologie au stade clinique, pour le développement d'une **nouvelle génération de radiothérapies internes vectorisées contre les cancers rares.**

Sanofi a annoncé le 23 septembre 2024 la signature d'une **convention de mécénat** avec la **Fondation de l'Université Paris-Saclay** d'une valeur d'un million d'euros sur 4 ans, qui bénéficiera notamment à 2 projets : **faire progresser les connaissances dans le domaine des maladies rares et respiratoires** et **lutter plus efficacement contre la falsification de médicaments.**

Sanofi a annoncé le 11 octobre 2024 avoir annoncé des **négociations avec CD&R** pour la cession potentielle d'une **participation au contrôle de 50% dans Opella**, son activité de santé grand public. Opella a son siège social en France, emploie plus de 11000 personnes, opère dans 100 pays, gère 13 sites de production et 4 centres de recherche et d'innovation, avec

un portefeuille de 100 marques leader, dont Allegra, Doliprane, Novanuit, Icy Hot et Dulcolax. **Opella est numéro 3 mondial des médicaments sans ordonnance, vitamines, minéraux et compléments alimentaires.**

Sanofi et **Orano Med**, filiale du groupe Orano à la pointe du développement d'alphathérapies ciblées en oncologie, ont annoncé le 17 octobre 2024 la signature d'un **accord pour associer leur expertise dans la lutte contre les cancers rares et accélérer le développement de radiothérapies internes vectorisées.**

Sanofi et CD&R ont annoncé le 21 octobre 2024 leur intention d'unir leurs forces pour porter les ambitions d'**Opella, champion mondial de la santé grand public basée en France.**

- Sanofi et CD&R sont entrés en négociations exclusives pour le transfert d'une participation de contrôle de 50% dans Opella, dont Sanofi restera un actionnaire significatif.
- Opella donne ainsi une nouvelle impulsion à son projet de croissance.
- Sanofi deviendrait une biopharma concentrée sur la science et déterminée à délivrer des médicaments et des vaccins innovants.
- Sanofi revoit à la hausse ses prévisions de BNPA des activités 2024.

Inserm, Inserm Transfert et Sanofi ont annoncé le 29 octobre 2024 la signature d'un nouvel accord de coopération pour unir leurs forces et ainsi booster l'innovation scientifique française. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre du Plan Innovation Santé 2020 dont l'objectif est de positionner la France comme un leader mondial de la santé.

RÉSULTATS (9 MOIS 2024/9 MOIS 2023)

- **Chiffre d'affaires net IFRS publié (en M€) : 34 647/32 151 (+7,8%)**
- **Résultat net des activités (en M€) : 7 965/8 072 (-1,3%)**

FAITS MARQUANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2024

Croissance des ventes de 15,7% soutenue par une séquence des ventes de vaccins plus favorable qu'anticipée ; Sanofi relève ses perspectives de BNPA des activités 2024 suite à la forte performance

Croissance des ventes de 15,7% à TCC et BNPA des activités de €2,86

- Les ventes de Dupixent ont augmenté de 23,8% à 3 476 millions d'euros; objectif d'environ 13 milliards de ventes en 2024 confirmé.
- Les nouveaux lancements pharmaceutiques progressent de 67,1% à 727 millions d'euros, soutenus par ALTUVIIIO, Nexvazyme et Rezurock.
- Les ventes de Vaccins augmentent de 25,5%, en raison d'une séquence des ventes de vaccins grippe plus favorable qu'anticipée ainsi que de Beyfortus grâce à l'homologation de capacités de production supplémentaires.
- Les ventes d'Opella sont en hausse de 7,9%, supportées par l'acquisition de Qunol.
- Les dépenses de R&D ont augmenté de 12,7%.
- Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 6,4%, sensiblement moins que la croissance des ventes contribuant positivement à la rentabilité.
- Le BNPA des activités est de €2,86, en hausse de 12,2% à don-

nées publiées et en hausse de 17,6% à TCC.

- Le BNPA IFRS est de €2,25, en hausse de 11,9% à données publiées.

Avancées du pipeline au T3

- Quatre approbations obtenues : Dupixent dans la bronchopneumonie chronique obstructive (USA et Chine), Dupixent dans l'œsophagite à éosinophiles de l'adolescent (USA), et Sarclisa dans le myélome multiple nouvellement diagnostiqué, non éligible à une transplantation (USA).
- Quatre études de phase 3 positives : Dupixent dans la pemphigoïde bulbeuse, Dupixent dans l'urticaire chronique spontané, tolebrutinib dans la sclérose en plaque non active, et Sarclisa chez des patients atteints de myélome multiple, éligibles à une transplantation.

Opella (Santé Grand Public)

- Le 21 octobre, Sanofi a entamé des négociations exclusives avec CD&R pour le transfert d'une participation de contrôle dans Opella.

Augmentation des perspectives de BNPA des activités 2024

- Le 21 octobre 2024, les perspectives de BNPA ont été augmentées. Sanofi s'attend désormais à une croissance du BNPA des activités à TCC au moins dans le bas de la fourchette à un chiffre ("low single digit") soutenue par la forte performance de l'activité. Ceci reflète les nouvelles perspectives excluant Opella décrites dans le communiqué du 21 octobre 2024. L'effet de change sur le BNPA des activités 2024 est estimé à environ -5,5% à -6,5% en appliquant les taux de change moyens d'octobre 2024.

Paul Hudson, Directeur Général, a déclaré :

Nous avons réalisé une croissance des ventes de près de 16% au troisième trimestre qui reflète la dynamique de notre portefeuille de pro-

duits. Cette performance a été soutenue par une séquence favorable des ventes des vaccins grippe et de Beyfortus, la croissance de 67% de nos nouveaux médicaments ainsi que par une progression de Dupixent tirée par les volumes. Dupixent est maintenant le premier traitement biologique homologué dans la BPCO aux États-Unis, en Europe ainsi qu'en Chine, nous permettant ainsi de mettre à disposition ce nouveau

médicament innovant à des centaines de milliers de patients. La transformation de notre pipeline continue de progresser avec l'obtention de quatre nouvelles approbations et quatre résultats positifs de phase 3, y compris pour le tolebrutinib dans la sclérose en plaques secondairement progressive non active, une maladie avec d'importants besoins médicaux non satisfaits. Nous avons engagé des négociations exclusives avec

CD&R pour le transfert d'une participation majoritaire d'Opella, permettant ainsi à Sanofi de se concentrer sur les médicaments innovants et les vaccins. Compte tenu de la très bonne performance du trimestre, nous avons récemment revu à la hausse nos perspectives de BNPA des activités. Cette dynamique ouvre déjà la voie au fort rebond du BNPA des activités que nous anticipons pour 2025.

Yves Dubosc



Depositphotos@vectorart

sur diverses fréquences (généralement du spectre HF), mais certaines suivent cependant un programme régulier. Leur activité a augmenté à partir de 1960 avant de chuter à la suite de l'éclatement de l'Union soviétique.

Selon *The Conet Project*, les stations de nombres existent depuis la Première Guerre mondiale. Si cette affirmation est exacte, les stations de nombres comptent parmi les premières transmissions radio. Il a été spéculé que ces stations servent à des agences gouvernementales pour transmettre des messages à des espions, de façon simple et efficace⁵. Selon cette théorie, les messages sont chiffrés avec un **masque jetable**. (voir plus loin) Une autre théorie suppose que certaines des stations sont liées à des opérations de trafic de drogue.

Quoique ces stations interfèrent avec des services de radio essentiels tels que le contrôle du trafic aérien et maritime, elles continuent à émettre et cela sans en rendre compte à personne.

Aucun gouvernement n'a jamais reconnu une station de nombres et n'a jamais posé une réclamation à leurs utilisations. Pourtant, il est évident que les coûts et l'organisation de ces émissions illégales ne peuvent être soutenus et approuvés que par des organismes gouvernementaux. (CIA, FSB, Shinbeth,....)

Cependant, les États-Unis ont jugé en 2001 les Cuban Five, (les cinq de Miami) un groupe d'individus espionnant pour le compte de Cuba et qui recevaient et décodaient des messages diffusés depuis une station de nombres cubaine.



Les stations de nombres reçoivent parfois des surnoms par les passionnés, sur la base d'un élément distinctif, souvent leur **signal d'intervalle**. Par exemple, la station *Lincolnshire Poacher* joue les deux premières mesures de la chanson *The Lincolnshire Poacher* avant chaque séquence de nombres. La station *Magnetic Fields* fait de même avec l'album *Les Chants magnétiques* du musicien **Jean-Michel Jarre**. *Atención* débute ses transmissions par le mot espagnol « ¡Atención! ».

Les stations de nombres suivent souvent un format simple. Le prélude ou l'introduction d'une transmission inclut une sorte d'identifiant qui peut prendre une forme numérique ou codée (comme « Charlie India Oscar » ou « 250 250 250 »), des phrases caractéristiques (« ¡Atención! », « 1234567890 », etc.) ou des sons ou phrases musicales (par exemple *The Lincolnshire Poacher* ou *Magnetic Fields*). Le prélude peut être répété pendant un certain temps avant que le message ne débute.

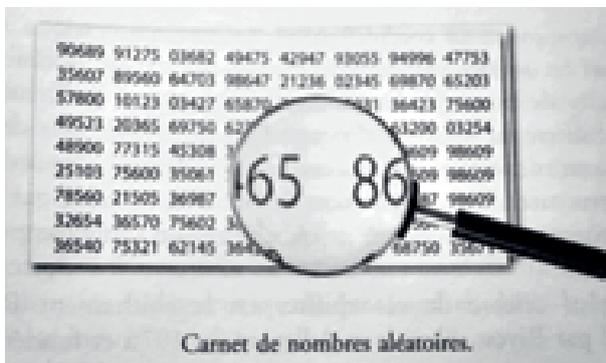
Le corps du message est souvent précédé par l'annonce de sa taille. Le message est ensuite transmis, sous la forme de groupes de quatre ou cinq chiffres ou lettres en alphabet radio (voix artificielles) ou

Morse. Les groupes sont typiquement répétés. Certaines stations envoient plus d'un message par transmission.

Après les messages, les stations annoncent la fin des transmissions de diverses façons, comme l'émission du mot « fin » (ou n'importe quelle variation dans la langue utilisée), ou du groupe « AR » en télégraphie. Certaines stations, tout particulièrement celles qu'on pense provenir de l'ancienne Union soviétique, concluent par une série de zéros, d'autres terminent par de la musique ou d'autres sons.

2 – Méthode classique de chiffrement/déchiffrement des groupes de chiffres

Le système qui a actuellement le vent en poupe est celui du masque jetable qui ne sert qu'une fois. C'est le chiffre du fameux téléphone rouge qui relie Washington et Moscou depuis 1963. C'est aussi le chiffre qu'utilisèrent les espions de la guerre froide – et probablement ceux qui opèrent actuellement - qui portaient d'étranges petits carnets dont des extraits sont donnés ci-dessous :



Le principe du masque jetable est simple. On chiffre d'abord le message en une suite de nombres par la méthode que l'on veut (par exemple A = 01, B = 02, etc,...) puis on ajoute au message un nombre aléatoire de même longueur, sans ajouter de retenue. Ainsi mathématique devient d'abord avec un système donné de cryptage primaire :

m a t h e m a t i q u e s

13 01 20 08 05 13 01 20 09 17 21 05 19

On regroupe les valeurs obtenues par groupes de cinq auxquels on ajoute ensuite les 26 premiers chiffres tirés du carnet

"clair"	13012	00805	13012	00917	21051	9
+ clef	90689	91275	03682	49475	42947	9
= chiffré	03691	91070	16694	49382	63998	8

Le message chiffré est donc : 03691 91070 16694 49382 63998 8. Si on connaît la clef, c'est-à-dire les nombres du carnet, on déchiffre le message en faisant la différence entre le message chiffré et la clé. Ce système de chiffrement est solide mais la sécurité repose sur la transmission de la clé au "récepteur". C'est vraisemblablement la mission principale des stations de nombres.

Le chiffrement et le déchiffrement d'un message ne nécessitent qu'un crayon, du papier et quelques calculs de base. Chaque message est chiffré avec un outil unique qui est détruit après usage. Par ailleurs, les émetteurs à ondes courtes reflètent leurs signaux à plusieurs reprises entre la surface de la Terre et l'ionosphère. Cela permet d'envoyer des messages à des agents situés dans des pays lointains.

Les nombreuses réflexions <Terre-ionosphère> rendent également difficile à localiser avec précision l'émetteur.

Également, les très grands émetteurs (500 kW par exemple) peuvent passer à travers presque tout : sous-sol, bunker, etc. et en toutes conditions climatiques. Certains gouvernements se passent d'une couverture mondiale pour les espions des pays voisins. Par conséquent, il y a peu de risques d'exposer un agent secret qui reçoit un message. Autrement dit, il suffit d'un récepteur à onde courte simple, commercialisé partout dans le monde. Pour recevoir des messages, l'agent n'a pas besoin de récepteur spécial compromettant ou de matériel cryptographique.

Il peut facilement transporter et cacher un grand nombre de masques jetables sur microfilm ou dans des petites brochures. Le système de One-Time Pad manuel, bien que lent et complexe, ne nécessite qu'un matériel succinct.

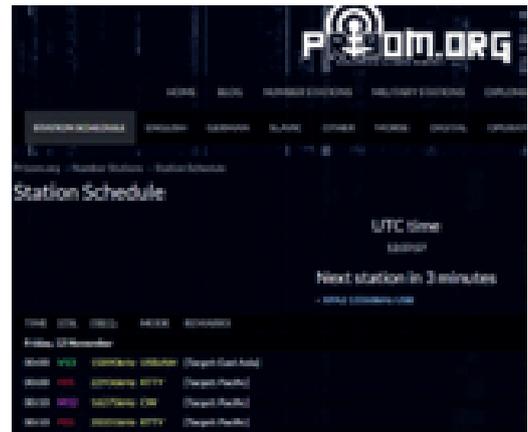
Conclusion : les stations de nombres sont une méthode de communication idéale à sens unique pour des agents secrets clandestins à l'étranger.

A notre connaissance, personne (au moins aucun civil) n'a jamais réussi à déchiffrer un message d'une station de nombres. Il est clair toutefois que la NSA a décrypté ces transmissions dans le passé (le Projet Venona). Il est difficile cependant de maintenir cette affirmation compte tenu de la puissance de calcul des superordinateurs actuels qui chevauchent les hexaflops (1 hexaflop = 10¹⁸ flops = un milliard de milliards d'opérations en virgule flottante par seconde)

3 – Peut-on écouter des stations de nombres ?

Les stations de nombres n'émettent pas en continu. Elles apparaissent et disparaissent au fil du temps sur diverses fréquences (généralement du spectre HF – Ondes courtes - hautes fréquences), mais certaines suivent cependant un programme régulier. Leur activité a augmenté à partir de 1960 avant de chuter à la suite de l'éclatement de l'Union Soviétique. Les récepteurs ondes courtes sont facilement accessibles, à bas coût, pour un particulier.

Si vous voulez entendre régulièrement des stations de nombres, le site Internet Priyom.org (voir ci-contre) répertorie les stations de nombres et vous donne la fréquence et l'heure pour jouer aux espions et qui sait, peut être, un jour trouver la clef du décodage de ces messages chiffrés.



4 – Étude d'un cas : La station russe UVB-76

Depuis quarante ans, une mystérieuse radio émet en ondes courtes, à partir de la Russie, d'étranges et inquiétants sons. Ils sont parfois accompagnés de prénoms et de chiffres. Intrigant !

Des grésillements étranges, des bourdonnements, puis l'énonciation sinistre de prénoms et de chiffres en russe et encore d'autres sons mystérieux, voire inquiétants, comme on peut les entendre ici. Depuis les années 1980, cette curieuse séquence est émise par une radio russe baptisée MDZhB, ou UVB-76 sur une fréquence de 4 625 kHz. Pour quelle raison ? Personne ne sait vraiment. De même, impossible de savoir qui gère cet émetteur qui se trouverait non loin de Saint-Petersbourg.

Cette radio diffusée en ondes courtes fascine depuis longtemps les amateurs radio qui la traquent depuis des années et parviennent parfois à en capturer les séquences mystérieuses. Son impénétrable objectif fait également l'objet de nombreuses théories du complot. S'agit-il de communications

militaires ? D'un module codé oublié et resté actif depuis la chute du bloc soviétique ? D'un système permettant de lancer automatiquement une riposte nucléaire si cette séquence s'arrêtait ? Une autre théorie considère que le procédé permettrait de tester l'épaisseur de l'ionosphère, quand d'autres suggèrent que c'est un système de communication avec des extraterrestres.



D'origine russe, **UVB-76** reste encore un mystère entier auprès des amateurs de stations de nombres. Depuis 1982, la station émet sans interruption un signal sonore sous forme de "buzz", durant approximativement 1,2 seconde, suivi d'un silence de 1,3 seconde et ce 23 fois par minute. Celle-ci est parfois entrecoupée d'annonces, provenant non pas d'une synthèse vocale, mais bien d'un intervenant par le biais d'un microphone. Ces prises de paroles étaient extrêmement rares, jusqu'à 2010 où ces interventions ont considérablement augmenté.

UVB-76 fait l'objet d'un véritable engouement sur internet ainsi que sur le deep-Web. Les débats sur le fonctionnement et le but de cette station divergent et prennent parfois des proportions totalement fantasmées. Toutefois certains estiment que la fréquence du buzz exercé par cette station serait synchronisée avec le mesurage constant des propriétés dynamiques de l'ionosphère. Oui, ça paraît complètement fou...

Nous n'avons que gratter la surface de ce domaine, car bons nombres de stations de nombres ont existé et existent encore à l'heure actuelle. Tout cela reste encore un mystère insondable qui alimente les théories les plus folles dans l'inconscient collectif. Que ce soit à des fins de recherches, d'espionnage ou bien encore d'information ce genre de communication n'a pas fini de nous interroger et de nous pousser à tenter de comprendre ce qu'il nous est impossible à discerner. Peut-être qu'un jour le voile se lèvera sur ce curieux procédé !

Pour les experts, en raison de la fréquence et de l'émetteur de 20 kilowatts, de celui de 5 kilowatts en cas de panne, et de la configuration de l'antenne, il s'agit forcément d'une configuration militaire. Cela pourrait bien être une station de chiffrement utilisée pour communiquer des messages cryptés à des espions ou à d'autres agents russes. Mais, contrairement à d'autres stations ayant déjà été employées par d'autres pays, son fonctionnement reste atypique. Habituellement, ce type d'émission débute par un indicatif d'appel, mais dans le cas de MDZhB, il n'y a qu'un bourdonnement entre les séquences des messages qui sont émis à des moments aléatoires.

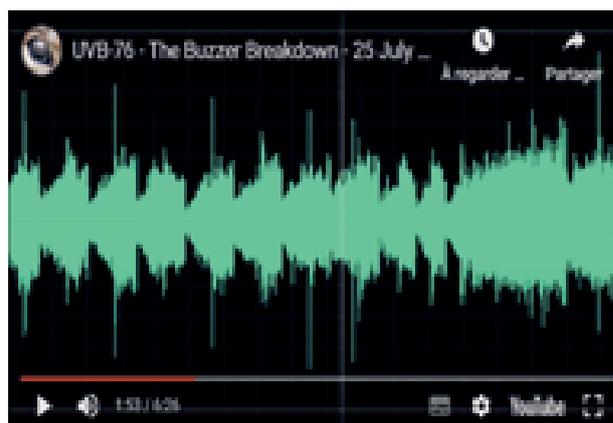
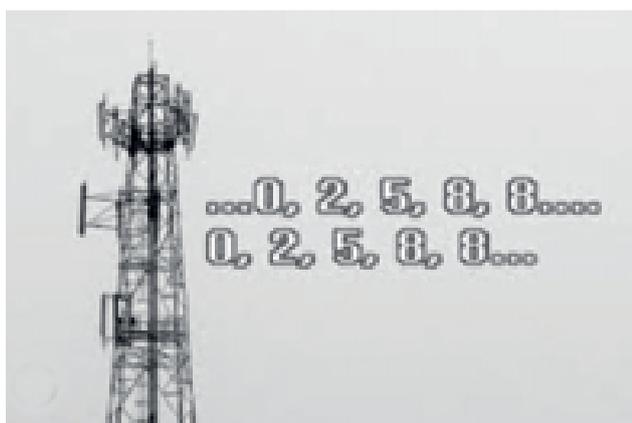
. Pour le site Priyom qui a analysé et enregistré les séquences, la fonction militaire de la radio est claire. Le site explique même que l'émetteur serait géré par les 60e et 69e centres de communication militaires de Sudak en Russie. Le matériel serait très ancien d'après le site.

En tout cas, la radio a attiré l'attention en janvier 2022, soit un mois avant l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe.

5 – Pour ceux qui veulent en savoir plus.

- Station de nombres russe E07 – 10 139 kHz - dite : "english man"
<https://youtu.be/TmhpElZEBQ8>
- L'envoûtant mystère des radios stations de nombres 13'32"
Bon clip vidéo sur le sujet :
<https://youtu.be/dyRNckm72XM>
- Radio France – février 2024 – 7 minutes – Le mystère des stations de nombres
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-interview/l-interview-de-secrets-d-info-du-samedi-17-fevrier-2024-6165263>
- ARTE radio – docu très bien fait sur les stations de nombres – janvier 2024 – 25 minutes
Deux liens pour la même émission :
https://www.arteradio.com/son/616350/station_de_nombres
<https://youtu.be/qibL6q4uwXQ>
- Quelques stations de nombres étranges – Clip vidéo YouTube - 2018 – 5'06" -
<https://youtu.be/OK5nRnNssG8>

A ce jour, on peut dire que l'ère des stations de nombres est loin d'être terminée. Avec leur longue et exceptionnelle carrière de plus de 70 ans, ces stations sont devenues une icône de l'espionnage. En espérant que ces quelques généralités sur leur sujet vous auront intéressés !



COIGNET, LUMIERE, GILLET, MERIEUX

CES GRANDES FAMILLES QUI ONT FAIT LA CHIMIE ET LA PHARMACIE LYONNAISE

A la suite d'une conférence que j'avais prononcée en 2009 à l'Université Tous Ages UTA dans le cadre de « Ces métiers qui ont fait la gloire de Lyon », Paul Antikow et moi-même avons développé un « Panorama de l'industrie chimique en région lyonnaise » en séparant les produits, les sites et les familles. En effet de grandes familles ont largement contribué à son développement et je décris dans cet article le rôle des familles Coignet, Lumière, Gillet et Mérieux. D'autres familles ont aussi contribué : Aguetant, Givaudan, Laviotte, Guimet, Gignoux, Boiron... mais avec une ampleur moindre.

LA FAMILLE COIGNET

Le fondateur de la dynastie, Jean François COIGNET est un stéphanois, fils d'un fabricant d'armes ruiné par la Révolution. Il épouse en 1813 Elisabeth DUPASQUIER, fille d'un fabricant de bas de soie lui aussi ruiné par la Révolution, et qui, pour vivre, exploite une droguerie pharmacie. Sur les conseils de son frère, médecin chimiste, ils fondent à Saint Rambert l'île Barbe une fabrique de colle utilisée par les apprêteurs de soierie et qui est obtenue par attaque des os par de l'acide chlorhydrique.

En 1828, à cause des odeurs nauséabondes du procédé, l'usine est transférée à Villeurbanne, rue Baraban, sur un terrain alors totalement isolé. A partir d'une seule matière première, les os d'animaux, la production est diversifiée au phosphore, aux allumettes, aux phosphates, aux engrais et à la savonnerie. L'usine compte alors 150 ouvriers en 1844.

J.F. COIGNET meurt en 1846 et ses 3 enfants François, Stéphane et Louis poursuivent la gestion de l'entreprise. Comme les colles pour ébénisterie se développent fortement, ils installent une usine à Saint Denis en région parisienne en 1855.

En 1857, Stéphane qui travaillait depuis 1844 sur les colorants renonce à développer le prussiate de potassium, au profit des mines de Bouxwiller qui, de leur côté, renoncent au développement des dérivés du phosphore ; le virage vers les dérivés du phosphore est alors pris pour l'entreprise Coignet.

En 1868 se crée une usine route d'Heyrieux (aujourd'hui avenue Paul Santy, dans le 8e arrondissement de Lyon) où est déplacée toute la fabrication des colles et gélatines.

En 1872, l'industrie des allumettes est nationalisée, mais COIGNET reste l'unique fournisseur de phosphore. La société



Entrée de l'usine de Monplaisir

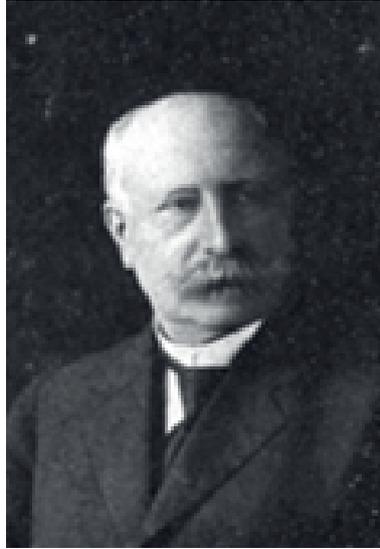
conserve toutes les autres applications et en développe de nouvelles telles que l'acide phosphorique, les chlorures de phosphore, les phosphates spéciaux qui lui ouvriront des débouchés dans la métallurgie (parkérisation des métaux), l'industrie textile (épuration des eaux), la céramique, la parfumerie, les plaques photographiques, les engrais...

François COIGNET décède en 1888 et c'est la 3^e génération qui arrive aux affaires en la personne de Jean COIGNET, polytechnicien. Il se rend compte que la concurrence devient forte, que l'utilisation des os animaux comme matière premières a ses limites ; il reprend donc 2 concurrents et surtout s'engage dans la chimie de base à partir des minerais de phosphates. Soucieux de la santé de ses ouvriers, il supprima le phosphore blanc, agent de nécrose phosphorée, remplacé par la fabrication du sesquisulfure de phosphore. Titulaire en outre d'une licence ès sciences mathématiques, il publia un nombre considérable d'opuscules sur les problèmes concernant le travail, l'économie politique, les intérêts de la région lyonnaise, notamment la navigation du Rhône et la gare d'eau de Perrache, les voies d'accès au tunnel du Simplon, le raccordement des voies ferrées aux voies d'eau, la construction du pont de l'université, les contrats d'apprentissage et la législation des locaux insalubres

En 1903 l'usine de la rue Baraban sera fermée.

Pendant la première guerre mondiale le phosphore servira à produire des obus et la production sera multipliée par 10.

En 1935, **Jean COIGNET** cède la



Jean Coignet 1855-1947

présidence à son neveu Arnould CHASTEL qui continue la diversification vers les insecticides, les produits intermédiaires pour la pharmacie et l'industrie alimentaire.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, il est difficile de maintenir une entreprise familiale et Kuhlmann entre dans le capital au cours des années 50 pour finir par l'absorber en 1966. Entre temps l'usine de la route d'Heyrieux sera fermée en 1965. En 1966 le nom de COIGNET disparaît définitivement et Kuhlmann sera devenu Ugine-Kuhlmann qui sera à son tour absorbé par Péchiney.

L'histoire de COIGNET, centrée sur les gélatines puis la chimie du phosphore, illustre le passage des matières premières animales aux minérales. Elle illustre aussi la difficulté de maintenir une entreprise familiale dans le mouvement de concentration des années 1960.

LA FAMILLE LUMIERE

1- Les LUMIÈRE et la photographie

Le fondateur de la dynastie, Antoine LUMIÈRE arrive à Lyon durant l'hiver 1870-71. Il est originaire de la Haute Saône, mais après la mort de sa mère, il a été recueilli par un peintre vivant à Paris où il fréquente le milieu artistique. Antoine a le sens de l'esthétique, mais s'avèrera un tantinet flambeur. A Lyon, il ouvre un atelier de photographie rue de la Barre et deviendra vite le photographe des célébrités lyonnaises. Esprit curieux, il comprend qu'il y a un marché pour les plaques photographiques. Il ne dispose pas des connaissances scientifiques pour le faire, mais son fils Louis 17 ans qui vient de sortir de La Martinière, parvient à mettre au point des plaques au gélatino bromure d'argent qui donnent satisfaction. Il les fabrique quelque temps rue de la Barre, mais Antoine voit grand et décide de créer une usine à Monplaisir, dans la banlieue de Lyon (pas de taxe municipale sur le verre, le charbon, les produits chimiques et présence d'un tramway)

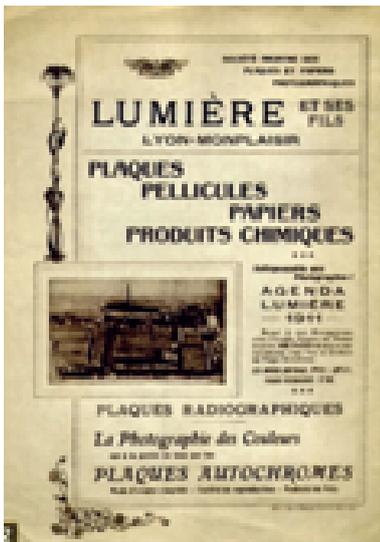
L'usine démarre en 1882 et Louis améliore la qualité des plaques auxquelles il donne le nom d'**Étiquette Bleue** ; elles connaissent un succès foudroyant et les LUMIÈRE gagnent beaucoup d'argent. Ils vont conduire une politique d'expansion en reprenant certains de leurs fournisseurs et concurrents : une usine à Charavines pour fabriquer des papiers très purs, un moulin dans les Vosges pour fabriquer de la fécule de pomme de terre qui rentre dans les émulsions, une usine à Fontaines sur Saône pour fabriquer des produits chimiques (sulfite de soude et diamino phénol), une usine à



Louis et Auguste Lumière

Montplaisir, et des appareils photo à Joinville. Mais le conglomerat résistera mal à l'évolution du monde de l'entreprise après la 2^e guerre mondiale ;

- Dans les pellicules souples, l'américain Eastman Kodak affirme sa suprématie.
- En 1957 Joinville est fermée.
- En 1963 Ciba prend la majorité
- En 1964 Feyzin est fermée. En 1976 Montplaisir est fermée.
- En 1982 Lumière devient Ilford France.



Agenda Lumière 1911

Feyzin pour fabriquer de l'éther. Ils reprennent leur concurrent Jouglà et son usine de Joinville et s'implantent à Londres et aux Etats-Unis.

En 1898, les pellicules photographiques commencent à apparaître.

En 1903, Louis dépose un brevet sur la photo couleur avec les **Plaques autochromes** dont la commercialisation débute en 1911.

Pendant la guerre la production sera freinée et les plaques pho-

tographiques utilisées pour les clichés aériens et les radiographies. A Feyzin, l'éther est utilisé pour applications médicales. Louis met au point une main-pince pour les amputés et un procédé catalytique Thermx pour éviter le gel lors des décollages d'avions.

En 1920, Henri LUMIÈRE, fils d'Auguste, devient président de la société LUMIÈRE ; il continue à fabriquer des pellicules à Feyzin, des émulsions, des plaques et du papier photo à

2-Les LUMIÈRE et le cinéma

Le 13 février 1895, Louis et Auguste brevètent le cinématographe.

Le 22 mars 1895, Louis présente en exclusivité son premier film : la sortie des usines Lumière de Montplaisir.

Le 25 décembre, 1895, il a réalisé plusieurs films et les projette en public au Grand Café de Paris.



Caméra Lumière



Publicité cinéma Lumière

Dès 1896, ils exploitent leur invention de la façon suivante :

- Ils tournent des films courts ayant trait à la vie quotidienne : repas de bébé, rondes enfantines ou à l'actualité : train entrant à la gare de La Ciotat ou à des vues exotiques venant du monde. Ils ont créé une école d'opérateurs et défriché les premières techniques telles que le travelling ou les effets spéciaux.
- Ils les projettent (20 petits films de 1 mn) soit dans leurs 2 salles à Paris et Saint Denis, soit auprès de concessionnaires moyennant 50% des recettes.
- Lors de l'Exposition Universelle de 1900 ils les projettent sur écran géant.

Mais ils ne se renouvellent pas et le public va préférer d'autres productions comme celles de Pathé et Gaumont. Eux-mêmes ne vont pas s'y consacrer à 100% ne voulant pas laisser leurs activités dans la photo et la recherche et ils vont abandonner en 1907.

"Nous avons inventé un appareil, nous avons fabriqué cet appareil, notre rôle se bornait à

démontrer ce qu'on pouvait en obtenir et fournir aux entrepreneurs de spectacles tout le nécessaire pour produire à leur tour des films et les projeter. Nous ne pouvions songer à nous improviser impresarii, éditeurs de films, directeurs de théâtres. Nous sommes des industriels, nous ne pouvons être tout à la fois. Nous avons semé, d'autres récoltent, c'est la vie".

3 - Auguste LUMIÈRE et la santé

Dès 1896, Auguste LUMIÈRE s'est passionné pour la chimie médicale. Sans formation médicale, il travaille avec ses 2 beaux frères médecins René KOEHLER et Armand GÉLIBERT et un jeune interne Alexis CARREL. Il construit donc à Montplaisir une clinique gérée par GÉLIBERT et des laboratoires de recherche et production qui emploieront jusqu'à 150 personnes. Pendant la guerre, il développera des produits cicatrisants : tulle gras et des bactéricides à base de mercure : Hermephényl, un genre de mercurochrome. Après la première guerre, il proposera des sels d'or pour le traitement de la tuberculose et des antithermiques. A ce moment, l'activité médicale est la plus profitable des activités Lumière. A la mort d'Auguste Lumière en 1954, brevets et laboratoires seront vendus au belge Solvay. La clinique sera reprise par les HCL (Hospices civils de Lyon).

4 - Henri LUMIÈRE et les textiles artificiels

Henri LUMIÈRE pressent que ces textiles auront un essor important. En 1922 il crée la Société Lyonnaise de Soie Artificielle. Comme il s'agit d'un domaine peu familier, il s'asso-

cie au soyeux MOREL JOURNEL. Ils créent 2 usines à Décines et à Saint Maurice de Beynost, mais ils auront du mal à s'imposer face aux GILLET à qui ils vendront finalement ces usines en 1958.

La notoriété des frères LUMIÈRE est aujourd'hui très forte ; ils ont donné leur nom à plusieurs rues et un musée, une université, un festival leur sont dédiés. Cela est dû à leur inventivité exceptionnelle dans de nombreux domaines mais surtout à l'invention du cinéma.

Leur bilan industriel est très bon mais il s'est dégradé lorsqu'ils se sont retirés de la photographie en 1920 et lorsqu'Auguste a abandonné le secteur santé en 1954.

LA FAMILLE GILLET

1 - La teinture

En 1813 François GILLET naît à Bully de parents paysans et analphabètes.

En 1830 Il part à Lyon en apprentissage de tisseur et teinturier. Lors des émeutes de 1834, il est renvoyé par son patron car inscrit à la Société des Ouvriers Teinturiers. En 1838, il s'associe à Alexandre BERTRAND, autre ouvrier teinturier, pour exploiter, à la Guillotière, un atelier de teinture. Cinq mois après, la société est dissoute, mais



Michel, François et Joseph Gillet

François GILLET a goûté à l'entreprise et se lance à nouveau dans les affaires en s'associant avec les frères PIERRON dont il épouse, le 31 mai 1840 la sœur, Marie, (fille du Maire de Saint Clément sous Valsonne, dans le Rhône) avec qui il aura huit enfants dont trois décèderont en bas âge.

Le beau-père aide la jeune association en prêtant de l'argent à son gendre. Il s'installe alors quai de Serin en 1840. Il se spécialise dans la teinture des soies en noir d'abord avec une alchimie complexe : Bleu Raymond, sel de fer et cachou qu'il remplace en 1850 par du henné donnant le noir africain qui séduit les soyeux, dont la célèbre maison BONNET à Jujurieux, et qui sera à la base de la fortune de la famille. En 1846 l'entreprise compte déjà une trentaine d'ouvriers.

En 1865 il crée une teinturerie à Izieux et une usine d'extraits

de châtaigner à Grésin en Savoie.

En 1871, il démarre à Vaise une usine où seront produits les tannins végétaux à base de campêche du Mexique, du québracho du Brésil et du cachou du Bengale.

En 1873 François GILLET est le plus gros teinturier de Lyon. Son ascension est due à son mélange de qualités fondamentales : gros travailleur, économe, intuition des marchés et capacité à évoluer techniquement. Il suit des cours de chimie à La Martinière et a envoyé en 1860 son fils Joseph étudier en Allemagne à Wiesbaden. Dès 1880, l'usine de teinturerie du quai de Serin fabrique des "flottes en noir" (teinture de la soie en flotte par du noir d'extrait de châtaigner : spécialité de la maison GILLET)

A la fin du XIX^{ème} siècle, le catalogue GILLET proposait plus d'une centaine de types de noir.

En 1890 il démarre l'usine de Villeurbanne qui comptera jusqu'à 650 salariés, et une autre à Villefranche sur Saône.

En 1899, il amorce son développement international avec une usine à Moscou suivie d'autres à New York, Come, Krefeld et Vienne.

2 – Diversification

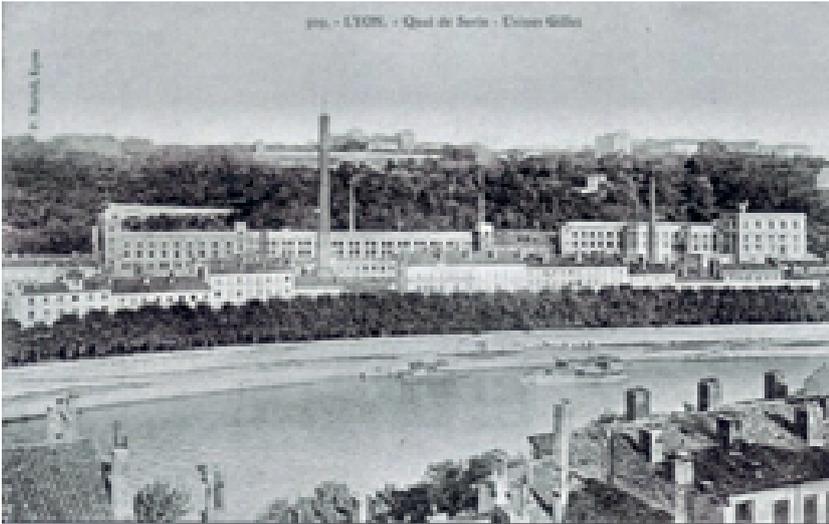
A la fin du XIX^{ème} siècle, l'activité va se diversifier et passer entre les mains des 3 fils de François :

- Edmond supervise les affaires générales, les finances et la teinture.
- Charles va se consacrer au développement des textiles artificiels.
- Paul va développer les produits Chimiques GILLET (Progil).



**Edmond Gillet
1875 - 1931**

Comme il était de mise au XIX^{ème} siècle, le patron devait s'installer près de ses usines afin d'y veiller paternellement. La famille fit



Usine Gillet du quai de Serin

construire en 1912 la villa Gillet sur les hauteurs surplombant les usines du quai de Serin - devenu quai Gillet - Ce bâtiment sera vendu à la ville de Lyon en 1963, à la mort de Joseph GILLET

3 - La guerre de 1914-1918

aura pour les Gillet les conséquences suivantes :

- Diminution de l'activité de teinture par manque de main d'œuvre et de matières premières et réquisition de l'usine de Serin pour produire des obus.
- Développement de la rayonne en substitution de la soie.
- Développement de l'activité chimique avec notamment la création de l'usine de Pont de Claix pour produire du chlore et de l'ypérite (gaz moutarde), ce qui se révélera très profitable pour la famille. Comme, avec la fin de la guerre, il y avait surproduction de chlore, le groupe Gillet réorienta ses productions et, entre autres, s'engagea dans la fabrication d'insecticides à

base de chlorure de cuivre. Ce fut là le début de l'agrochimie dans la région.

4 - L'entre deux guerres

verra une concentration dans le domaine de la teinture

La crise des années 30 frappe le secteur qui chute de 75% entre 1929 et 1937. Les GILLET en profitent pour concentrer leurs activités à l'intérieur de la Société Gillet Thaon (après reprise d'une importante société vosgienne : les Blanchisseries de Thaon). En 1945, Gillet Thaon contrôle 50 à 75% de l'industrie du blanchiment, de la teinture et de l'impression en France.

- On assiste également au développement continu des fibres artificielles avec création de l'usine de Vaulx en Velin et surtout à la prise de contrôle avec la famille CARNOT du Comptoir des Textiles Artificiels (CTA) qui fédérera la majeure partie des usines de rayonne en France.

- Création en 1922 avec la SCUR de Rhodiaseta, qui deviendra vite Rhodiacéta, pour développer l'acétate de cellulose à Vaise et Roussillon puis en Allemagne, en Italie et au Brésil.

- Développement de la filiale chimique Progil. Au départ, Progil produit les matières premières nécessaires à la teinture : savons, acide oléique, sels minéraux, sels métalliques, extraits de bois, silicates, phosphates. Il se diversifiera ensuite vers les tannins pour le cuir, les insecticides pour l'agriculture, les émulsions pour le bitume.

- La croissance se fait aussi par rachat de petites sociétés en chimie alimentaire, parfums synthétiques et prise de participation dans Pechiney avec la création de Pechiney Progil à Vaise dans le domaine de l'Agrochimie.

- En 1919, Progil a 3 usines ; en 1926, elle a acquis 11 établissements et 17 filiales.

Les GILLET sont alors au Conseil d'Administration de 3 des 6 grandes sociétés chimiques françaises : Rhône Poulenc, Pechiney et Progil. Les autres étant Ugine, Saint Gobain et Kuhlmann.

5 - L'après deuxième guerre mondiale verra le désengagement industriel des GILLET.

Gillet Thaon sera repris par Dollfuss Mieg et les usines du quai de Serin et de Villeurbanne seront fermées.

Devant le déclin des fibres artificielles et l'essor des fibres

synthétiques, les GILLET laissent la majorité à Rhône Poulenc, à l'intérieur de Rhodiacéta, en 1961 puis fusionnent CTA avec Rhodiacéta en 1971.

En 1969, Progil sera absorbé par Rhône Poulenc.

En échange de tous ces apports, la famille GILLET deviendra le premier actionnaire de Rhône Poulenc et Renaud GILLET en sera président de 1973 à 1976.

François GILLET et ses descendants ont, à partir d'une base lyonnaise, créé un véritable empire industriel qui a dominé en France la teinture, les fibres artificielles et les fibres synthétiques (conjointement avec Rhône Poulenc) et qui a occupé une place importante en chimie. Ces bases françaises ont dans bien des domaines permis des implantations à l'étranger.

Progressivement, ils sont passés à partir de 1945 de la conduite opérationnelle des Sociétés à une influence dans le capital de ces sociétés. Aujourd'hui, on ne perçoit plus d'influence visible.

LA FAMILLE MERIEUX

Marcel MÉRIEUX est né en 1870 à Lyon dans une famille de soyeux. Il fait des études d'ingénieur à l'École de Chimie de Lyon (ESCIL) qui vient d'être créée et qui est dirigée par Jules RAULIN qui avait été directeur du laboratoire de Pasteur à l'École Normale Supérieure. Il

poursuit ses études en Allemagne puis à Paris auprès de PASTEUR.

De retour à Lyon, il monte un laboratoire d'analyses médicales rue des Docks à Vaise et parallèlement mène des recherches sur les sérums. Il collabore un certain temps avec la SCUR qui coupe court considérant que les débouchés sont incertains.

Il crée alors en 1907 l'Institut Biologique Marcel Mérieux, s'installe rue Bourgelat à Lyon ainsi qu'à Caluire, car il lui faut des chevaux pour obtenir des extraits de sang. Il commercialise alors les sérums antidiphthérique et anti-tétanique.

Pendant la guerre de 1914-1918, il met à la disposition de l'armée plusieurs millions de doses de vaccin antitétanique mais ses chevaux vont être

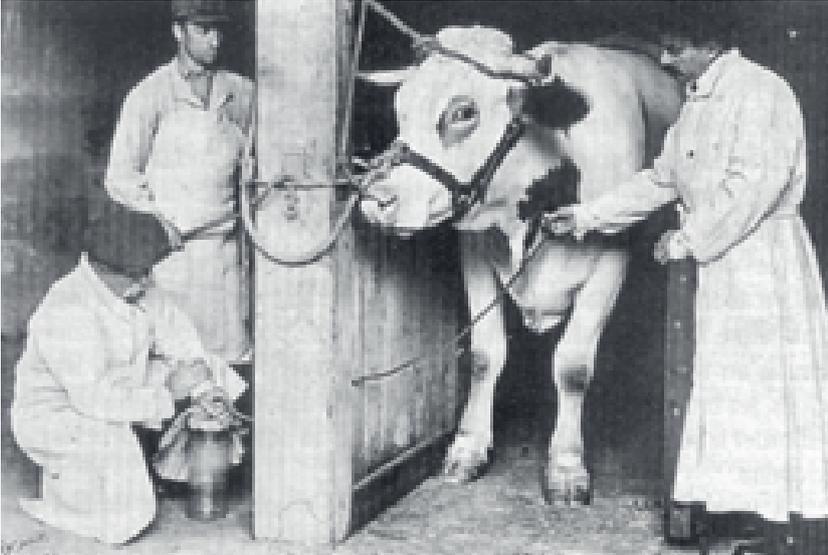
mobilisés par l'armée. Néanmoins il investit l'héritage de son père en achetant 25 hectares à Marcy l'Étoile.

Après la guerre l'Institut va développer un traitement contre la fièvre aphteuse des vaches qui s'avérera efficace lors des épidémies de 1926, 1952, 1956. En 1961 la vaccination contre la fièvre aphteuse deviendra d'ailleurs obligatoire.

En 1926, Jean, fils aîné et pharmacien meurt d'une méningite. Charles, médecin et successeur présumé va beaucoup voyager en Autriche, Hongrie, Russie et surtout États-Unis où il va observer les méthodes de travail avant de prendre la relève en 1937 à la mort de son père. En 1938, l'Institut est encore tout petit et n'emploie que 11 employés.



Marcel, Charles et Alain Mérieux



Elevage de vaches pour vaccins en 1917

La 2e guerre va pousser au développement avec des commandes massives de vaccin antitétanique et avec la mise au point d'un sérum très nutritif destiné aux enfants sous alimentés. Charles les met aussi à disposition du Comité Médical de la Résistance.

Après la deuxième guerre mondiale, l'Institut va croître considérablement et passer à 300 employés en 1950 puis à 1 000 en 1967. Charles est un esprit curieux qui, en se basant sur ses expériences antérieures, a permis l'obtention de vaccins à l'échelle industrielle. Par exemple, il a ramené de Copenhague une centrifugeuse pour séparer les divers composants du sang et c'est la technique du hollandais FRENKEL de culture in vitro qui a ouvert la voie à l'industrialisation de masse. Par voie de conséquence on pourra vacciner un grand nombre de sujets sur une période courte et ceci permettra effectivement de

vacciner 90 millions de Brésiliens en 9 mois en 1974 pour faire face à une grave épidémie de méningite. L'histoire qui suit sera faite d'une suite de mises au point de vaccins et d'une croissance continue.

- 1955 : vaccin anti poliomyélite ; la vaccination deviendra obligatoire en 1967.
- 1968 : rougeole, grippe.
- 1970 : rubéole.
- 1974 : méningite.
- 1975 : Tétracoq
- 1987 : hépatite B
- 1996 : hépatite A

Sur le plan des structures, en 1967 Alain devient président de l'Institut, Charles se consacrant à la Fondation Mérieux dont l'objet est de favoriser la formation et la recherche en biologie. En 1968, Rhône Poulenc prend 51% du capital de l'Institut et de l'Institut Français de la fièvre aphteuse (IFFA). Biomérieux, fondé en 1963

par Alain et développant réactifs et diagnostics, reste la propriété d'Alain MÉRIEUX. En 60 ans, Biomérieux est devenue une très grosse entreprise opérant dans les domaines du diagnostic in vitro, de l'immunothérapie, de la santé alimentaire et de la nutrition. C'est aussi 13 000 collaborateurs répartis sur 15 principaux sites de production dans le monde et 17 sites de R et D réalisant 3.7 Mds € de CA en 2023 dont plus de 90% hors de France. Alexandre Mérieux, troisième fils d'Alain Mérieux est PDG de Biomérieux depuis 2017. Bien que de dimension mondiale, Biomérieux est encore solidement implantée en région lyonnaise avec son siège à Marcy l'Etoile, 2 sites de production à Craponne et La Balme, et un centre logistique à Saint Vulbas.

La famille MERIEUX reste donc la seule de ces quatre familles à gérer encore une activité industrielle. En effet, si elle n'a pas résisté à la concentration industrielle dans son activité originelle des vaccins, Biomérieux reste une entreprise familiale gérée aujourd'hui par la quatrième génération. A côté des activités industrielles, la fondation Mérieux fondée par Charles et activement soutenue par Alain a pour mission de lutter sur le terrain contre les maladies infectieuses affectant les pays en développement par le renforcement de leurs capacités particulièrement en biologie clinique.

François BUISSON

UN INGENIEUR DU CTA AVANT ET PENDANT LA GUERRE (Deuxième partie)

Seconde mobilisation.

Le 1er septembre 1939 Albert est donc mobilisé et rejoint, en tant que lieutenant d'artillerie, le 120ème R.A.L.A. (Régiment d'Artillerie Lourde Automobile), qui s'est constitué près d'Epinal.

Comme environ de 1 800 000 d'hommes, dont 60 000 officiers, il est contraint de quitter sa famille et d'abandonner son activité professionnelle : le CTA et ses clients vosgiens...

Manifestement, comme partout en France, à ce moment là, le CTA se trouva confronté à un manque de personnel ! Il fallait pourtant continuer à faire tourner les usines ! Celle de Vaulx-en-Velin par exemple, qui produisait de la fibranne, embaucha des femmes et fit venir des émigrés Vietnamiens !

La drôle de guerre.

Une fois constitué, le régiment d'Albert est dirigé vers Sarreguemines pour y occuper les positions de combat à proximité de la ligne Maginot, barrière théoriquement infranchissable !

Le 3 septembre fut déclarée officiellement la guerre et le 9 septembre eurent lieu les premiers duels d'artillerie. Une des batteries du régiment devait perdre 3 hommes. Le 12 septembre, ordre lui fut donné de pénétrer en Sarre. Moins de 3 semaines plus tard l'état-major donna l'ordre de se replier sur les bases de départ, sans avoir subi la moindre pression de l'adversaire... Ensuite, des changements de positions furent exécutées au gré des fantaisies du Commandement... A part quelques contacts limités avec l'ennemi l'hiver se passa calmement, un peu dans l'oisiveté. La troupe était bien nourrie et bien logée dans les villages évacués...

Il y eut des permissions... Lorsque vint le printemps, certains commençèrent à cultiver des petits jardins pour améliorer l'ordinaire... L'Armée vivait tranquillement, sans souci... C'est ce que l'on a appelé « la drôle de guerre » et Albert, « les délices de Capoue ! ».

A l'aube du 10 mai des centaines de bombardiers passent au dessus d'eux pour aller anéantir les aéroports français : opération réussie ! Ensuite le calme est revenu jusqu'au 14 juin.

Ce jour là les troupes allemandes amorcèrent leur mouvement tournant venant de l'Ouest et de la Champagne : ce fut l'encerclement ! Abandonnant la ligne Maginot, l'ordre de repli des unités est donné, vers le Sud, de nuit. Les avions de reconnaissance de la Luftwaffe survolent tout le secteur et signalent les objectifs aux avions de combat. Une seule des batteries du régiment sera atteinte avec une dizaine de tués et blessés.

L'Armée française reculait, par petites étapes de 15 à 20 km chaque nuit, sans plus jamais prendre de position de combat ! C'est ainsi que, le 21 juin, 200 000 à 300 000 hommes se retrouvèrent concentrés et encerclés, dans les forêts de Mortagne, au Sud-Ouest de Saint-Dié ! Le 120ème R.A.L.A. se trouva dans la forêt de la Bourgonce.

Le lendemain, le 22 juin, c'était l'armistice... Le chef de corps du régiment donna l'ordre de faire sauter les canons... C'était fini, la guerre était perdue, Une reddition pratiquement sans combats, avec une ligne Maginot qui n'avait servi à rien. Comme le reconnaîtra Albert ainsi que les autres officiers du régiment, c'était une terrible humiliation !

La captivité.

La captivité allait commencer. Les soldats prisonniers ont été acheminés jusqu'à Sélestat où ils ont été parqués dans un champ, sans abri, entouré de barbelés. Puis ce fut le départ à pied vers Strasbourg, (52 km), sur 2 jours, sous une chaleur torride.

Le 30 juin, après avoir traversé le Rhin, les prisonniers sont dirigés sur la gare de Kehl où ils sont embarqués dans un train de wagons à bestiaux, direction Mayence. Le 3 juillet, arrivée à Göpfritz, petite localité à la frontière Tchèque à mi chemin entre Vienne et Prague.

Le commandant allemand du camp, (surnommé rapidement « Monsieur Loyal ») les accueille en leur précisant :

« De la discipline les messieurs, je vous prie. Les bagages ne seront pas transportés. Le camp n'est qu'à 6 petits kilomètres. Bientôt les messieurs pourront dormir, un bon lit les attend. Les messieurs pourront manger une bonne soupe à l'arrivée. »

Les prisonniers se retrouvent parqués dans un lotissement initialement prévu pour le logement des hommes de la Wehrmacht, car situé dans un immense camp de manoeuvre à 200 mètres du village d'Edelbach où les habitants avaient été évacués au moment de la création du camp. Pour cette nouvelle destination, le lotissement venait d'être fraîchement entouré de hautes clôtures de barbelés.



L'allée centrale du camp.
(Photographie clandestine)

Le camp porte le nom d'OFLAG 17 A. Le chiffre « 17 » correspondait au numéro de cette région militaire du Grand Reich, « A » signifiait qu'il s'agissait du premier Oflag de cette région. Les nazis qui avaient le sens de la hiérarchie avaient créé des Stalags et des Oflags.

Les premiers étaient destinés aux sous-officiers et hommes de troupe, les Oflags aux officiers !

Ces 6000 officiers de l'Oflag 17 A, plus 300 hommes de troupe à leur service étaient un immense rassemblement de l'élite intellectuelle française, comme jamais il n'en a existé ailleurs, en aussi grand nombre et aussi longtemps et au même endroit ! Ayant, pour la majorité, effectué des études supérieures, ils avaient un certain niveau de culture. De plus, ils avaient des valeurs en commun...

Bien entendu, dans ces Oflags, il n'était pas question d'en sortir (officiellement...). C'était le cas aussi dans tous les autres Oflags. Car ces officiers prisonniers n'étaient pas obligés de travailler comme le précisait une convention de Genève.

Par contre les prisonniers des Stalags ont été souvent employés dans les usines ou les fermes, ce qui leur donnait davantage de possibilités d'évasion, (voir le célèbre film « la vache et le prisonnier avec Fernandel »).

Ces 6000 officiers prisonniers ont été répartis dans 28 baraques de 200 hommes. Chacun reçut un numéro d'immatriculation. Albert : 11308. Au début, ces hommes à cause de leurs origines très différentes et surtout avec des opinions souvent opposées, les conversations concernant leur sort ont été assez orageuses !

L'oisiveté n'a pas duré longtemps dans cet Oflag 17 A. Dans ce but, tout d'abord, indépendamment de l'organisation allemande du camp, comprenant principalement des officiers et soldats autrichiens, la hiérarchie militaire française a été rapidement reconstituée.

Il y avait environ 10% d'officiers d'active et 90% d'officiers de réserve, ces derniers étaient des civils mobilisés, des conscrits.

Ainsi on retrouvait tous les grades, de l'Armée : aspirants, sous-lieutenants, lieutenants, capitaines, chef de bataillons, colonels et même jusqu'à celui du général Gibert, qui prit naturellement le commandement de l'ensemble des prisonniers de l'Oflag. Il était assisté d'un petit état-major. 4 baraques étaient sous les ordres d'un chef de bataillon.



Le général Gibert et son Etat-Major

Les activités tolérées.

Ce camp est devenu rapidement un campus universitaire avec des cours de toutes sortes, des conférences, des examens, qui ont été validés à la Libération !... Une bibliothèque s'est constituée à partir d'envois des familles. Un théâtre a été créé. Un journal a été diffusé, naturellement contrôlé par la censure. Il s'appelait : « **Le canard en KG** », (KG signifie Krieg Gefangener, prisonnier de guerre en français), un din d'oeil au « **Canard enchaîné** » qui existait déjà !

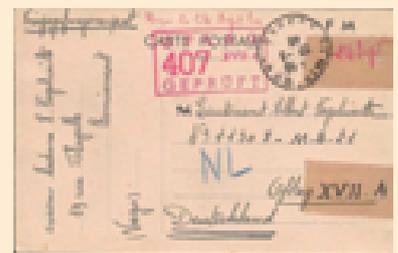
Les religions étaient présentes. Une chapelle catholique a été créée dans une baraque, avec des cérémonies très fréquentées. Différents sports étaient pratiqués avec des compétitions. Divers travaux manuels

sont apparus avec en particulier des réalisations de modèles réduits, (par exemple des planeurs qui passaient parfois au dessus des barbelés !). Il y eut même le montage d'un métier à tisser ! Mais ce n'était pas Albert, l'ingénieur du CTA devenu spécialiste dans le domaine textile qui en fut l'auteur ! Des artistes ont réalisé des peintures ou dessins : des portraits, le cadre de vie, certaines de leurs activités.

Un type de courrier avec les familles a été imposé dans les deux sens



Portrait d'Albert dessiné par Alfred Walter, instituteur vosgien



Un courrier officiel



Le journal de l'Oflag 17 A

Les activités interdites.

- Les photos interdites.

Dès leur entrée dans le camp, les prisonniers étaient avertis. Ils pouvaient lire sur des panneaux en bois cette information : « **Fotografieren für jedermann verboten** »

Ce qui signifie : Interdiction de photographier, à quiconque.



L'avertissement...

Pris sur le fait le prisonnier était fusillé sans autre forme de procès... Ce qui ne les a nullement empêchés de rapidement démarrer ce type d'activité !

Pour recevoir le matériel, le cacher, l'utiliser, que de précautions prises durant 5 ans sans jamais avoir été pris ! La méthode ? Pour les envois d'appareils photos, de pellicules de la caméra et d'autres objets interdits, il a fallu commencer par mettre au point une correspondance codée avant de pouvoir faire connaître la nature des envois et ensuite faire expédier ces colis particuliers, identifiés, dans le camp ! Pour pouvoir les récupérer à l'arrivée, l'expéditeur devait écrire un symbole sur l'emballage, facilement repéré à l'arrivée du moins par les PG chargés du déchargement des colis au niveau de la fenêtre de « La Poste », sous le contrôle de geôliers. Cependant il y avait toujours à ce moment là, un petit groupe innocent, présent, proche du déchargement. Dès qu'un de ces colis était repéré, une bagarre était simulée pour distraire les geôliers. Aussitôt le colis précieux était aussitôt soustrait et disparaissait sous la cape d'un dis-

cret promeneur aux aguets, surnommé « le pingouin »...

Près de 2000 clichés furent réalisés durant leur captivité ! Un laboratoire de photos clandestin permettait de développer et tirer toutes sortes de clichés sur la vie du camp, mais aussi des photos d'identité indispensables pour les faux papiers.

- Un film de cinéma.

La performance la plus extraordinaire, unique dans un camp de prisonniers durant toute la guerre, fut la réalisation secrète d'un film de cinéma ! C'est ce qui rendit célèbre l'Oflag XVII A ! Le but était de monter un documentaire, véritable long métrage sur la vie dans le camp d'Edelbach ! Il fut réalisé par Georges-André Thomassin et produit par Marcel Corre. Parfaitement rodé pour l'envoi de colis subtilisés à l'arrivée, l'équipe de cinéastes de Marcel Corre s'est fait livrer une caméra de cinéma pour des films de 8 mm. Elle fonctionnait avec un moteur mécanique.

Pour les prises de vues extérieures, le cinéaste dissimulait sa caméra sous sa cape. Elle-même était cachée dans un dictionnaire. Et les bobines de films vierges ? Les familles ont été averties que les saucissons qu'ils recevaient dans leurs colis étaient systématiquement coupés, mais au milieu seulement. Par conséquent les galettes de film envoyées étaient parfois dissimulées à chaque extrémité !

Comme on peut l'imaginer, les cinéastes n'avaient aucun moyen de renvoyer les films en France ! Pas



La caméra camouflée

question d'aller à la Poste d'Edelbach ! Ils furent contraints de les cacher sur place, jusqu'à la Libération ! Pour cela ils trouvèrent un moyen astucieux de les conserver. Comme nous autres en France durant la guerre, ils portaient des « galettes » : chaussures avec le dessus en carton traité et grosses semelles en bois. Ils ont donc taillé dans la semelle en bois des évidements bien ajustés pour recevoir les galettes de films impressionnés et emballés, puis les recouvrirent avec de petits couvercles en bois. Consciencieusement portées dans la poussière et la boue, les précieuses bobines ont ainsi pu être conservées secrètement jusqu'à la Libération !

Ce film intitulé « **Sous le manteau** » est passé dans les cinémas de France après la Libération. Plus récemment, commenté par certains derniers témoins, il a été diffusé à la télévision par France 4.

- Les évasions

Le premier devoir d'un prisonnier de guerre étant de s'évader, les initiatives n'ont pas tardé à apparaître, tout d'abord, personnelles. Les plus courantes consistaient à creuser des tunnels, la nuit, à partir des vides sanitaires des baraques. Rapidement ces tentatives furent repérées par leurs geôliers à cause de la terre remontée qui était entreposée sous les baraques.

En conséquence ceux-ci ont décidé de répandre de la chaux en dessous de celles-ci. Les prisonniers, eux, pour les tromper, sont ensuite allés voler des sacs de chaux qu'ils répandaient à leur tour au dessus des stocks de terre remontés des tunnels. Il y eut aussi des effondrements en cours de route. Finalement leurs geôliers surveillant davantage les dessous des baraques. Il y eut 33 tentatives d'évasions par des tunnels : toutes ces initiatives ont échoué...

Cependant un prisonnier eut un jour une idée géniale : il proposa de réaliser un tunnel depuis le centre de la prairie, non loin des barbelés !

Pour cela, le commandant français des prisonniers prit contact avec le commandant allemand du camp afin d'obtenir l'autorisation de construire un théâtre de verdure à cet endroit. Celui-ci, non seulement accepta, mais leur donna des outils nécessaires pour le terrassement, en disant :

« Tant que ces messieurs s'amuseront, ils ne penseront pas à s'évader ! »

Le chantier fut dirigé par le capitaine du Génie, Hintzy. Les travaux débutèrent en mai 1943. L'activité destinée théoriquement au théâtre consista aussitôt à creuser ce tunnel depuis cet endroit en répartissant, aux vues de tous, la terre autour du chantier du théâtre en cours de réalisation. Un wagonnet sur rails surnommé « métro » a été installé pour ramener les gravats à la surface. Le projet prévoyait un ventilateur avec une tuyauterie faite de boîtes de petits pois mises bout à bout. Ce fut une réussite technique incontestable grâce à l'implication de brillants ingénieurs !

Bien avant le jour J, il fallut confectionner des vêtements « civils », préparer des faux papiers, des cartes, établir les itinéraires pour chacun dès leur sortie. Et connaître les volontaires !



Percement du tunnel



Le « métro » dans le tunnel

4 mois plus tard, le jeudi 16 septembre, les travaux terminés, un comité des sages fit connaître les noms, et l'ordre de sortie des 132 candidats repartis en deux séries de 66 qui avaient approuvé le projet. L'opération fut programmée pour la nuit du samedi 18 septembre et celle du lendemain dimanche 19.

Le commandement put ainsi organiser la plus grande évasion effectuée durant la guerre depuis l'un des camps du Grand Reich ! Tous ont pu sortir du camp sans être repérés.



La commission d'enquête des généraux de la Wehrmacht

Mais celle-ci n'a pas vraiment réussi puisque la quasi totalité des prisonniers a été reprise... En effet, sortis de l'enceinte de l'Oflag, les évadés se retrouvèrent dans l'immense camp de manoeuvre dont il s'avérait compliqué d'en sortir pour la majorité... Les autres ont été repris dans les environs... Seuls 5 ont réussi leur évasion et ont pu regagner la France.

Bien entendu la nouvelle sur cette impressionnante évasion est remontée immédiatement jusqu'à Berlin et une délégation de généraux a été missionnée sur place par Himmler afin de faire une enquête. Humiliés, ceux-ci n'ont jamais souhaité en informer Hitler ! Cependant le commandant du camp a dû être sanctionné, probablement muté sur le front de l'Est ?

- L'écoute des nouvelles étrangères

A partir d'envois clandestins, successifs, en pièces détachées, réceptionnées comme tout ce qui était formellement interdit, un premier poste de TSF fut remonté très rapidement, par des techniciens spécialisés. Aussitôt, à un endroit secret, une équipe écoutait les émetteurs qui les intéressaient : Paris, la Suisse, Londres, les USA, Moscou... avec



Un des postes de radio et ses servants



L'équipe des sténographes, interprètes responsables des postes radio.

des traducteurs bilingues. Les informations une fois traduites, chaque soir un communiqué de presse était diffusé oralement à chacun des chefs de baraque.

C'est ainsi que la nouvelle du débarquement du 6 juin 1944 fut connue dans le camp le jour même ! Elle ne fut connue des geôliers que bien plus tard !

Ensuite, tellement excités par cette grande nouvelle, ils ont suivi l'avance des armées alliées de l'Ouest comme de l'Est sur des cartes qu'ils avaient fixées sur l'envers de certaines tables.

A leur libération en 1945, c'est une quarantaine de postes de TSF qui a été découverte à différents endroits du camp ! L'ingéniosité l'intelligence de l'organisation et les mesures de discrétion et le courage de ces officiers risquant leur vie furent telles que durant 5 années jamais les geôliers de cet Oflag ne les ont découverts, de même que pour le matériel photo et cinéma ! Quel exploit pour ces hommes risquant leur vie !

Des libérations.

Surprise, au début de cette captivité, il y aura des libérations inattendues... ! Albert sur une liste ?

à suivre

J. Vogelweith.

Sorties en région lyonnaise 2025

Gilbert VEYSSEYRE vous propose 3 possibilités de sortie d'une journée en région lyonnaise avec départ de LYON. Ces visites incluent déplacement aller retour en car, déjeuner et billets pour attractions.

Première sortie d'une journée : 6 MARS 2025 à Romans

départ 7h45 à Lyon, visite fabrique semi artisanale de ravioles le matin, déjeuner en musique à 15 h
Revue de music hall, retour départ de Romans à 17 h
prix 119 € par participant, ou moins suivant nombre

Deuxième sortie : 6 Mai 2025 en Matheysine

Arrivée à Mayres-Savel et embarquement sur le MIRA pour une ballade sur le lac de Monteynard, Déjeuner au bord du lac. A 14h30 petit train de la Mure, avec retour vers 17 h puis retour à Lyon en car
prix 150 € par participant, ou moins suivant nombre

Troisième sortie : 10 Septembre 2025 à Chanaz , lac du Bourget et canal de Savières

Départ de Lyon et croisière d'1h15 qui partira de Chanaz vers 10 h. Déjeuner à la ferme l'après midi visite de l'abbaye d'Hautecombe puis retour à Lyon
prix 119 € par participant, ou moins suivant nombre

Si vous êtes intéressés contacter l'Ararp (ararp.assoc@wanadoo.fr ou par courrier au 26 rue Claude Brosse 69360 Serezin du Rhone). Ces sorties auront lieu si un nombre suffisant de participant est atteint (au moins 25). Vous trouverez aussi ci-dessous les coordonnées de deux associations ex Rhone Poulenc qui peuvent accueillir anciens de Rhodia ou ex-Rhone Poulenc, l'Ararp pouvant contribuer à votre adhésion

AUTRES ASSOCIATIONS RETRAITES REGION LYONNAISE :

ASSOCIATION DES RETRAITES RHODIA-CRTL - SAINT-FONS : <http://crtl.jimdo.com/>

Accepte les anciens de RHODIA - Subventionné par le CE/Cotisation 25 € en 2024.

En 2024 :

- . CURIOSITES EN FOREZ : Mai 2024
- . MONTENEGRO : 8 jours sept./octobre
- . CIRQUE DU SOLEIL : 8 décembre

PREVISION 2025 : carnaval de MADERE : mars 2025 - ASSOCIATION RETRAITES SANOFI NEUVILLE

NEUVILLE SUR SAONE <https://retraitesanofi.wixsite.com/neuville>

Accepte les anciens RHONE POULENC REGION LYONNAISE ET AMIS
Non subventionné, cotisation 20 €/adhérent en 2024

En 2024 :

- . MUSEE JEAN COUTY : janvier
- . AUDITORIUM : Roméo et Juliette , 27 février
- . Entre RHONE ET SAONE : 19 mars, histoires surprenantes
- . AUDITORIUM : un monde féerique , 16 avril
- . MUSEE DES CONFLUENCES : 4 juin, épidémies prendre soin du vivant
- . CIRCUIT Irlande NORD ET SUD : 5 au 15 juillet
- . LE GRAND HOTEL DIEU : 19 septembre
- . AUDITORIUM : diverses symphonies : 4 octobre

EN 2025 : NAPLES – COTE AMALFITAINA : 8 jours fin sept./début octobre - Inscriptions en cours

RANDONNEES/SEJOURS :

1 randonnée par mois : car/restaurant, ou pique-nique, covoiturage

- . SEJOUR EVASION TONIQUE A VILLERS LE LAC : 9 au 15 juin, covoiturage pension complète
- . SEJOUR RANDONNEE A SERRE CHEVALIER : 18 au 24 août, covoiturage, pension complète
- . 2 JOURS A ANNECY : 10 et 11 septembre, car, pique-nique à midi

. 2025 : SEJOUR A VAISON LA ROMAINE : 1 au 7 juin 2025, covoiturage, pension complète

. 2025 : SEJOUR A FONT D'URLE VERCORS : du 16 au 23 AOUT, covoiturage, pension complète.





Assemblée générale 2025 de l'ARARP : CONSIGNES DE VOTE

Votre vote (bulletin au dos en page 36) doit être retourné avant le **1er MARS 2025** par mail (à ararp.assoc@wanadoo.fr) ou courrier normal affranchi à l'adresse de :

ARARP
26, rue Claude BROSSÉ 69360 SEREZIN DU RHONE

Par mail vous pouvez aussi simplement indiquer vos préférences directement dans le texte du mail si numériser le bulletin de vote est un problème pour vous.

Si vous prévoyez d'assister à la réunion prévue au restaurant Soleil et Jardin à SOLAIZE (44 rue de la république) le 10 Avril 2025 à 11 h et suivie d'un repas n'oubliez pas de le préciser sur ce bulletin de vote au verso

Il est absolument indispensable de nous retourner ce bulletin de vote ou de nous renvoyer un mail car il nous permettra de vérifier que vous faites toujours partie de nos adhérents

Nous soumettons à votre vote 2 points ; vous pouvez voter OUI, NON ou ABSTENTION .

Toute ligne non renseignée correspondra par défaut à une abstention.

Ce bulletin de vote ne donne qu'un court résumé du point à voter. Vous trouverez un document de présentation sous forme d'article dans le bulletin de Décembre donnant le détail et des explications pour chaque point.

Préciser bien nom, prénom et au minimum votre commune de résidence car il y a souvent des homonymes dans nos listes d'adhérents

CONSEILLERS A RENOUVELER :

ACCARIER Jean Pierre,	BLONDEL Alain
FREGNACQ Robert	LAIZE Georges
PETITDEMANGE Bernard	RENART Michel
SIMON Daniel	

Le bureau de l'ARARP :

Président : Daniel DESPRELS, vice président : Jean François GARDAIS, Trésorier : Michel GOUBY, **Secrétaire** : MM Michel RENART

Nota 1 : la procédure de vote a été établie sous contrôle et avec les avis du Conseil d'Administration

Nota 2 : vos remarques, que vous pouvez faire en bas du bulletin de vote, seront lues et prises en compte dans le compte rendu de l'AG qui sera inclus dans le prochain bulletin de l'association .

Bulletin de vote au dos



ARARP ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

BULLETIN DE VOTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Date et signature :

Points soumis au vote (noter O,N,A : oui, non ou abstention)

1 : renouvellement des conseillers suivant liste au verso ?

2 : accord sur rapport suivant article du bulletin ?

**Assisterez vous à la réunion qui se tiendra à 11 heures le 10 Avril 2025, suivie d'un repas au
Restaurant Soleil et Jardin à Solaize, 44 rue de la République ?**

près de l'église St sylvestre avec accès possible par ligne de bus N°39 depuis Parc de Parilly

oui

non

**Si vous prévoyiez d'assister à la réunion, merci d'indiquer numéro de téléphone
ou adresse mail ci-dessous.** Cela nous permettra de vous joindre :

Vos remarques éventuelles :

Note d'explication au dos



LANCEMENT ASSEMBLEE GENERALE 2025

Comme en 2024 le vote se fera par correspondance début 2025 et comportera aussi une réunion :
le Jeudi 10 Avril 2025.

Cependant à la différence des années précédentes la convocation de cette assemblée générale est faite via cet article .

Il n'y aura donc pas d'autre envoi et nous vous remercions de répondre soit par courrier postal en nous retournant complétée les pages 35/36 de vote dans la revue, soit par mail en scannant ou photographiant votre réponse ou même en l'écrivant directement dans votre mail .

Quelque soit votre vote et même en cas d'abstention nous vous demandons expressément de nous renvoyer un courrier ou un mail qui nous permettra de confirmer votre volonté d'adhérer car nous ne demanderons pas de cotisation également cette année .

Vous trouverez en page 35 et 36 de cette revue une feuille à découper qui vous précisera comment voter et sur quels points.

Deux points sont traditionnellement à voter :

1/ le renouvellement des membres du conseil d'administration de l'Ararp élus en 2022

D'autres candidatures sont bien sûr possibles dans la limite de 36 au total (actuellement 26) . Les adhérents qui souhaitent faire partie du conseil d'administration seront proposés au prochain conseil. Ils y seront bienvenus.

2/ Rapport 2024 et prévision 2025, quitus

Effectifs et rapport financier:

l'Ararp compte 729 adhérents (Octobre 2024)

Nos dépenses annuelles restent stables aux environ de 30 000 euros et notre trésorerie bien que diminuant reste élevée à 9 ans de dépenses à fin 2024 .

Nous continuons donc à ne pas demander de cotisation

Carnet de l'association

Depositphotos@Deleolo

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés à :

Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris,

Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée.

DÉCÈS L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

- | | | |
|---|----------|----------------------------|
| • Jean-Claude CHEVILLARD , 7, rue Sébastien Mercier, 75015 Paris | | survenu le 16 octobre 2023 |
| • Marie-Thérèse SURANTYN , avenue Jacques Duclos, 95270 Saint Martin du Tertre | | survenu en juin 2024 |
| • LAFORGE Colette , | RP INTER | survenu en 2024 |
| • GUILLARD Simone | RP AGRO | survenu en 2024 |
| • DECAURE Jean , | RPG/DEC | survenu le 29 février 2024 |



Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard.
Nous vous rappelons que seuls les membres de notre Association sont répertoriés dans ce carnet.

Pourquoi ? *adhésés*

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
- ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
- ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront ou lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
- ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.

Pourquoi adhérer à l'ARARP ?

- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
- ✓ Pour participer à la vie d'une association s'attachant à défendre les intérêts de ses membres.

Comment ? *adhésés*

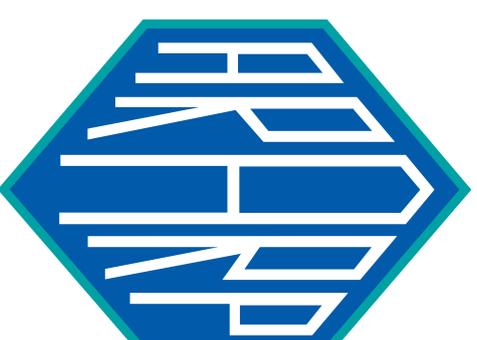
- ✓ En téléphonant aux numéros :
Lyon 06 42 47 94 73
Paris 06 89 10 48 26
le mardi matin ou sur rendez-vous
- ✓ En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :

ARARP
26 Rue Claude BROSSÉ
69360 Sérézin du Rhône

"Bienvenue à l'ARARP"



ADHEREZ *à*



Association

Rassemblant

Anciens du groupe

Rhône

Poulenc